

2^e Année N^o 20

Le N^o 0/40

Jeudi 23 Janvier 1941

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Tout Pays Moï

DS
531
I5634

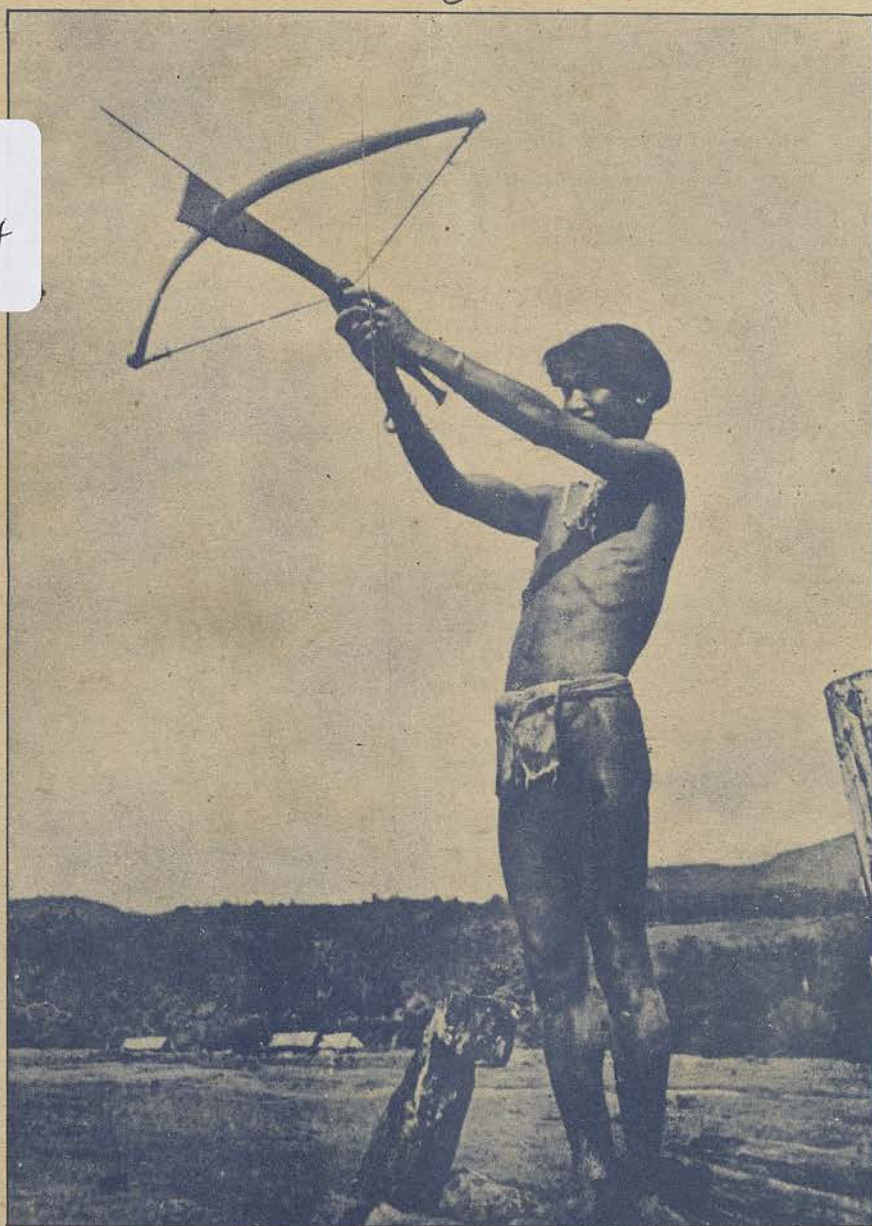


Photo: P. VERGER



INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Directeur: **Jean SAUMONT**

DIRECTION - ADMINISTRATION : 15, Boulevard Rollandes - HANOI - Téléphone 428

ABONNEMENTS { INDOCHINE et FRANCE. Un an **15 \$ 00** - Six mois **8 \$ 50** - Le numéro **0 \$ 40**
ÉTRANGER. Un an **24 \$ 00** - Six mois **13 \$ 50**

Nos collaborateurs

Pierre ANDELLE, Maurice ANDRIEUX, Arnaud BARTHOULET, Georges BOIS, Ch.-H. BONFILS, Henri BOUCHON, Paul BOUDET, Bernard BREIL, Jean BROUSSEL, P. CHAMPENOIS, J.-Y. CLAEYS, G. COEDES, Mademoiselle COLANI, Madame G. de CORAL-REMUSAT, Henri COSSERAT, Albert COURTOUX, TRAN-DANG, Claude DERVERN, Jean DESCHAMPS, René DESPIERRES, P. DUPONT, Jean FARCHI, Pierre FOULON, L. de FOVILLE, Marcel GAULTIER, V. GLAIZE, Victor GOLOUBEV, Georges GROSlier, DUONG-QUANG-HAM, Jean-M. HERTRICH, NGUYEN-VAN-HUYEN, HUYNH-TON, NGUYEN-TIEN-LANG, M.-V. LASSALLE, André Le GUENEDAL, Paul LEVY, Louis MALLERET, Paul MUNIER, Marcel NER, NGUYEN-VIET-NAM, Jean NOËL, Madame TRINH-THUC-OANH, André PONTINS, Paul RENON, Jean ROUX, Jean SAUMONT, HOANG-THIEU-SON, André SURMER, DUONG-MINH-THOI, DANG-PHUC-THONG, Madame Marguerite TRIAIRE, LE-TAI-TRUONG, NGUYEN-MANH-TUONG, etc...

ILLUSTRATION : Madame BOUDET, NGO-THUC-DUNG, NGUYEN-HUYEN, Maurice LOESCH, NGUYEN-TIEN-LOI, NAM-SON, VU-VAN-THU, TO-NGOC-VAN, etc...

PHOTOGRAPHIE : Central Photo (Hanoi), Huong-Ky (Hanoi), Modern Photo (Saigon), Section Photographique du Gouvernement Général, Studio d'art F. Nadal (Saigon), etc...

DÉPOSITAIRES

ANNAM

HUÉ
CHAFFANJON.
HUONG-GIANG, 21, rue Paul-Bert.
LE-THANH-TUAN, 119, rue Gia-Long.
NGUYEN-XUAN-QUE, Kiosque, rue Jules-Ferry.

DALAT
POINSARD ET VEYRET.
QUINBON
MY-LIEN, 78, quai Gia-Long.

NHATRANG
LIBRAIRIE KIM-ANH, route coloniale n° 1.

QUANG-NGAI
LIBRAIRIE VUONG-CONG, rue du Marché.

THANH-HOA
LIBRAIRIE THAI-LAI, 47, Grand'Rue.

TOURANE
QUANG-HUNG-LONG, en face de la gare.

VINH
AN-NGOC-PHUNG, Square Khoa-huu-Hao.
CHAFFANJON.

CAMBODGE

PNOM-PENH
LIBRAIRIE A. PORTAIL, 14, avenue Boulloche.

TAKEO
LIBRAIRIE BINH-TAN.

COCHINCHINE

SAIGON
LIBRAIRIE A. PORTAIL, 185, rue Catinat.

BIEN-HOA
NGUYEN-VAN-TAO.

CANTHO
LIBRAIRIE NGUYEN-VAN-NHIEU, Kiosque.

LONG-KUYEN
HUU-THAI, 2, place Jeanne-d'Arc.
LIBRAIRIE LE-NGOC-NGHIA.

RACHGIA
VAN-HOA, angle des rues du Théâtre et Gia-Long.

SADEC
TRAN-QUANG-ANH, 2, rue du Théâtre.

TONKIN

HANOI
« INDOCHINE », 15, boulevard Rollandes.
G. TAUPIN ET Cie, 50, rue Paul-Bert.
A. B. C., 50, rue du Coton.
LIBRAIRIE HOC-HAI, 34, rue de la Citadelle.
HUONG-SON, 97, rue du Coton.
HUNG-THUY, 157, rue du Coton.
LIBRAIRIE CENTRALE, 60, rue Borgnis-Desbordes.
J.-M. MOHAMED ISMAIL FRERES, 79, rue Paul-Bert.
NAM-KY, 14, boulevard Gia-Long.
THU-HUONG, route de Sinh-Tu.
THUY-KY, 98, rue du Chanvre.
TRAN-VAN-KHOAT, 120, rue du Coton.
TRUONG-XUAN, 55, route de Hué.
VAN-DUC, 83, rue des Pipes.
VAN-LAM, 33, rue Francis-Garnier.
VAN-NGOAN, 110, rue du Pont-en-Bois.

HAIPHONG
« INDOCHINE », 44, boulevard Amiral-Courbet.
CHAFFANJON, boulevard Amiral-Courbet.
MAI-LINH, 60, avenue Paul-Doumer.
NAM-TAN, 100, boulevard Bonnal.
TAI-FAT, 61, boulevard Paul-Bert.

BAC-GIANG
AN-DINH, 76, rue Dao-Ky.

BAC-NINH
VAN-VIET, 216, rue Tién-An.

CAO-BANG
HOANG-TICH-THANH, 77, rue Pholu.

DAP-CAU
VINH-THAI, 43, rue Principale.

HAIDUONG
LIBRAIRIE QUANG-HUY, 125, rue du Maréchal-Foch.

HUNG-YEN
LIBRAIRIE CHI-TUONG, 29, rue Marchand.

LANGSON
TRAN-DANG-LONG, 10, rue Chavassieux.

MONCAY
MINH-HUNG, 82, rue Clamorgan.

NAM-DINH
HOI-KY, 34, rue Carreau.
PINZON, rue Carreau.
VINH-THI, 34, rue de France.

PHUTHO
CAT-THANH.

QUANG-YEN
HA-MINH, 9, Maréchal-Joffre.

SEPT-PAGODES
CHI-LINH, rue Hoa-Lac.

TONG
DAN-SAN, rue Son-Loc.
LIBRAIRIE DE FRANCE.

VIETRI
LONG-HOA.

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

SOMMAIRE

Pages		Pages
1	Le combat naval du Golfe du Siam	17
3	La France, c'est Pétain, par NGUYEN-TIEN-LANG	
6	Quand l'Empereur se penche sur les paysans et les écoliers..., par HA-XUAN-TE	18
7	Les conditions morales de la collaboration politique, par NGUYEN-MANH-TUONG	21
10	Les hauts plateaux du Sud-Annam	
12	Le problème scolaire en pays moi, par J. ROCHET ..	23
16	Comment les Siamois comprennent l'indépendance, par KAMBUPUTRA	
I	Carte de la Thaïlande publiée à Bangkok par le Département de la Propagande	26
II	Coups de sonde à travers l'Indochine	28
V	Au Pays Moi	28
XI	La Fête du Serment à Banmethuot	29
XV	Sur le plateau moi : Pleiku	30
XVI	Banmethuot	30
	Le Progrès de l'Indochine, par NGUYEN-VIET-NAM ..	
	L'Indochine en Extrême-Orient, par le R. P. HENRI BERNARD	32
	Que faut-il lire sur l'Indochine ?, par GEORGES-BOIS	32
	La légende de la Terre (suite et fin), par D. ANTO-MARCHI	32
	La semaine :	
	En Indochine	
	En France	
	En Extrême-Orient	
	Dans le Monde	
	La Vie Indochinoise	
	Naissances — Mariages — Décès	
	Pour le dimanche :	
	Tricotons	
	Mots croisés n° 16	
	Solution des mots croisés n° 15	

Le combat naval du Golfe du Siam

LA radio de Bangkok a conté à sa manière, hilarante en vérité, le combat naval du Golfe du Siam. Les marins siamois auraient vu, de leurs yeux vu, trois de nos vaisseaux couler sous les canons siamois, et Bangkok lançait au Lamotte-Picquet un singulier défi : celui de réparaître, car notre croiseur avait coulé ou bien était si gravement atteint que rejoindre sa base lui était impossible.

Heureusement, notre information à nous, Indochinois, est moins fantaisiste ! Elle ne l'est pas du tout, et voici un résumé de l'opération navale du 17 janvier, un résumé rigoureusement exact.

A 6 heures du matin, dans le jour levant, le Lamotte-Picquet et les avisos français navigant aux confins de la frontière, dans les eaux de Koh-Chang, sous les ordres du Capitaine de vaisseau Béranger, arrivèrent en vue de trois torpilleurs siamois, qui ouvrirent le feu. En dix minutes, la riposte française met hors de combat les trois torpilleurs thaïlandais : l'un donne de la bande et finit par chavirer, le second fait explosion, le troisième coule. Cette action foudroyante est à peine terminée qu'un garde-côtes siamois est en vue, tentant de fuir ; celui-ci, poursuivi par le Lamotte-Picquet, est atteint à plusieurs reprises et mis en feu à trois endroits :

en poupe, en proue et à hauteur de la passerelle ; sa batterie avant est réduite au silence, sa tourelle arrière ne tire plus que d'une seule pièce ; le garde-côtes réussit à s'éloigner près des rives, grâce à son faible tirant d'eau.

Il y a lieu de préciser que le garde-côtes siamois, du type Ayuthia, était un navire fortement défendu et armé : deux tourelles abritant chacune deux canons de 203 mm. constituaient l'essentiel de cet armement. Quant aux torpilleurs coulés, c'était des navires très modernes, construits en Italie en 1935.

On calcule que la force maritime de la Thaïlande est diminuée de quarante pour cent par suite de ses pertes dans la baie de Koh-Chang.

En dépit des absurdes affirmations de la radio de Bangkok, les unités françaises n'ont

subi aucun dommage matériel ni aucune perte en hommes, malgré l'intervention d'escadrilles d'avions thaïlandais à la fin du combat. Pas une avarie, pas un blessé.

L'Amiral Platon a chargé l'Amiral De-coux de transmettre au Capitaine de vaisseau Bérenger et aux officiers et marins français et indochinois ayant pris part à l'action, ses vives félicitations pour leur esprit de décision, leur habileté manœuvrière et l'importance de leur succès.

La nouvelle de cet important succès naval a été accueillie avec joie en Indochine, où l'on espère qu'il incitera les dirigeants siamois à la sagesse. La France entend défendre énergiquement son Empire. Elle ne cherche noise à personne mais usera des droits que lui donnent les conditions d'armistice.

INDOCHINE



LA FRANCE, C'EST PÉTAİN

par NGUYỄN TIỀN-LANG

La vraie physionomie de la France renouvelée ressort mieux de jour en jour, à la faveur des événements. Le Maréchal Pétain, sauveur de la Patrie, reconstruteur de la France et de l'Empire, est loin d'être ce qu'on appelle un *dictateur* ; il n'y a rien d'aussi éloigné de ses conceptions politiques et de ses réalisations administratives — dont les dépêches nous donnent les grandes lignes au jour le jour — que l'idée de la coercition, que l'appel à la force et à la contrainte. Sans doute, est-il demandé à l'individualisme de grands sacrifices ; sans doute est-il indiqué au libéralisme économique de s'effacer devant la pression toute-puissante des événements et des preuves que ces événements administrent à l'encontre des errements libéraux. Mais nous tous, qui aimons par-dessus tout en France cet air si doux, fait de liberté et d'épanouissement de la personnalité humaine qu'on respire là-bas, rassurons notre cœur, si par aventure, il arrive qu'en lui soient nés des craintes ou des doutes sur l'avenir. Je suis persuadé que si le Destin me permet, comme je le lui demande et l'en prie, de revoir un jour, au cours d'un nouveau séjour, la France bien-aimée, je suis persuadé que je ne la trouverai pas changée dans son accueil et dans son atmosphère.

Elle aura changé certes, en ce sens qu'elle sera devenue cette « démocratie disciplinée » dont parle le Maréchal. Mais l'imaginer, la France éternelle, courbée et pliée sous des poignes de fer, marchant d'un pas mécanisé et mécanique, vivant enrégimentée et embrigadée, sans plus faire aucune part au charme et au sourire, et à cette aspiration à la beauté, fille de l'équilibre, qui caractérise l'héritage qu'elle a reçu d'Athènes, allons donc, cela n'est pas possible ! Et vous aurez bien mal lu les déclarations et les messages du vénérable chef de Gouvernement, si vous n'avez pas su comprendre que la rénovation qu'il veut pour la France, il entend avant tout lui donner comme base, selon la tradition française, la libre adhésion de chacun, et l'obéissance de tous, non passive, non obtenue par la pression, mais raisonnée, consentie, offerte à la raison et à la Patrie.

★★

Dans ma Citadelle retirée, je lis les récits des réceptions enthousiastes faites au chef de l'Etat par les villes françaises qu'il visite. Je m'imaginais le grand vieillard, au balcon de l'Hôtel de Ville de Lyon, serrant sur son cœur le drapeau tricolore devant une foule qui l'acclame. J'imaginais les larmes qui perlent aux yeux de ces hommes et de ces femmes devant celui qui devient le dernier rempart de la grandeur française, de l'unité française ; et j'imaginais, à une minute aussi pathétique, les larmes qu'il n'est pas impie de supposer que, lui-même, le Maréchal doit sentir monter à ses yeux et qu'il doit refouler. Car il n'est pas de larmes que de tristesse et de désespoir. « Joie, joie, pleurs de joie », écrivait celui qui a trouvé la foi. La France a le droit de pleurer sans que l'on attribue de tels pleurs à la faiblesse ; notre devoir est de penser que ce sont aussi « pleurs de joie », et pleurs de la foi retrouvée. Une foi unanime d'un peuple qui refait l'union sacrée pour sa reconstruction. Une foi invincible en la France éternelle.

... Je revois cette matinée à Lyon, où le hasard d'un stationnement obligé arrêta ma voiture à une tête de pont passage d'un convoi militaire. Lyon... une grise matinée de septembre, quelques semaines après la déclaration de guerre. Ma halte me faisait embrasser dans un regard cette marche d'une troupe, et les civils qui la contemplaient, et la ville sombre et sérieuse sous le ciel pluvieux, et le Rhône, lourd et grondant, et au loin, sur une hauteur, la basilique de Fourvières, blanche, comme un envol...

Ce tableau m'apparaît maintenant comme une sorte de synthèse de la France de toujours, avec la grande pensée catholique et la spiritualité chrétienne qui veille sur un monde parfois abandonné, aux nuages et aux nuées, mais au fonds si pur et se ressaisissant et luttant toujours contre le Mal.

★★

Je lis maintenant l'hommage que rend le cardinal Gerlier, Primat des Gaules, Evêque de Lyon, adresse au Maréchal Pétain :

— « Avez-vous remarqué, Monsieur le Maréchal, que les appels vibrants de la foule d'abord multiples se fondirent bientôt en deux seuls cris : « Vive Pétain ! Vive la France ! » Mais il n'en était qu'un seul, car Pétain est la France et la France aujourd'hui est Pétain. Pour relever la Patrie blessée, toute la France est derrière vous, mais la France, ce ne sont pas seulement les vivants, ce sont les morts, les morts glorieux de la victoire, les morts douloureux de la défaite. Au service de toutes les grandes causes pour la rédemption de la patrie cruellement frappée, il ne suffit pas de l'enthousiasme, il faut le renoncement, le don de soi, le sacrifice. »

Il me semble que la même émotion de ce peuple de Lyon, de ce peuple de France, m'empoigne à mon tour, à travers l'espace et le temps.

Et je voudrais écrire un jour une méditation sur Pétain, héros et saint, continuateur de Sainte-Geneviève et de Sainte-Jeanne d'Arc ou héritier de leur esprit, de leur ferveur, de leur flamme.

Peut-être ces idées ne sont pas dans la plus stricte orthodoxie catholique, apostolique et romaine. Mais en vérité, je ne vois pas pourquoi on me contesterait le terme de « saint » appliqué à ce héros tant de fois héros ? Bien plus, je vois encore celui de martyr. Il a été des triomphateurs dans l'autre guerre. Ce vainqueur de Verdun eut à souffrir de voir la France glisser dans la facilité et se confier à des médiocrités. Il se voua, dans les années d'avant la guerre de 1939, à se faire lui aussi, « la voix de celui qui criait dans le désert ». De tout son prestige, de toute l'autorité qui s'attachait à son nom, il avait parlé, écrit, combattu pour les restaurations nécessaires, pour le retour aux grandes traditions françaises de la famille, du paysannat, de la bonne éducation virile et inspirée par l'honneur et le sacrifice. Au milieu du désordre général, du tohu-bohu de la démocratie malade, sa voix n'était écoutée que d'une élite, et, pour reprendre une expression d'un grand philosophe, la morale qu'il enseignait « s'éparpillait en préceptes généraux auxquels adhérerait l'intelligence, mais qui n'allaient pas jusqu'à ébranler la volonté », comme les oisillons de la fable couvraient de leurs piailllements la voix de l'hirondelle qui leur disait : « *Voyez-vous cette main qui, par les airs, chemine...* » les clameurs des camarades couvraient sa voix de Cassandre. Et voici... Un deuil noir s'étendit sur la France qu'hier encore, la foi du monde entier voyait brillante de tout son éclat ! Comme l'ombre, dans certains phénomènes que l'imagination des peuples asiatiques considère comme des désastres célestes, s'étend peu à peu sur le visage d'un astre ou celui d'une planète, l'in-

vasion sinistre progressait sur tout le sol de la patrie. Dans ces circonstances formidables, le vieillard grandiose, âgé de 84 ans, jeta de lui-même sur ses épaules le lourd fardeau d'un pouvoir qui ne fut jamais plus chargé de responsabilité. Philippe Pétain, sur son front qui connut le laurier, ceignit la couronne de fer de la responsabilité, aura la couronne d'épines de la douleur ! Est-il besoin d'expliquer longuement en quoi l'héroïsme qui consista à accepter la vérité impitoyable d'une défaite et à lui faire face pour le relèvement de la nation en pleurs, surpassa de bien haut un certain héroïsme que d'aucuns crurent plus spectaculaires, la folie d'une lutte quand même qui n'eût été qu'aggravation des malheurs français et que menaces plus sombres sur l'Empire entier ? Non, la France ne s'y trompa pas. C'est en Pétain qu'elle reconnut la vérité de son destin, la vérité de son existence éternelle, de sa grandeur invincible qui saura renaître de l'adversité. Prestige du héros ! Contagion de la sainteté ! Pétain « ne demande rien, et pourtant il obtient ». Et tout d'abord, de l'ennemi d'hier, du vainqueur qu'on pouvait supposer impitoyable, il obtint le respect pour lui-même et pour le peuple français massé derrière lui en rangs unanimes. Il obtint l'honneur pour le drapeau français, et le maintien de cette partie de l'armée, de l'aviation et de la marine françaises qui vous valut, hier, le glorieux épisode de Dakar se défendant héroïquement pour rester français. Il va obtenir — mais combien de difficultés ne reste-t-il pas à vaincre ! — un rapprochement, une collaboration d'égal à égal.

« Les saints, les grands hommes de bien n'ont qu'à exister. Leur existence est un appel. La nature de cet appel, ceux-là l'ont connue, entièrement connue, qui se sont trouvés en présence d'une grande personnalité morale ». Ainsi parlait un philosophe connu. Ce qu'il dit, nous sommes en train de le vivre, nous tous, disciples fidèles de la France meurtrie, et Français d'Annam à qui les Annamites s'unissent. Nous connaissons cet appel du héros : « la multiplicité et la généralité des maximes vient se fondre dans l'unité et l'individualité d'un homme ». Et c'est en sentant ce que le Maréchal nous fait éprouver, que nous comprenons la nature de cet « appel » moral. Les moindres écrits, les moindres paroles de Pétain ont les résonnances les plus poignantes. La France entière est en train de rechercher pieusement les études, les discours du Maréchal, toutes ces idées-forces et tous ces principes, hier éparpillés en principes que l'intelligence reconnaissait, sans que la volonté s'ébranlât encore, les voici maintenant devenus entraînants, agissants, devenus les aimants qui orientent l'action de tous les Français.

Une France nouvelle naîtra, a-t-il juré. Une France nouvelle naît sous nos yeux, de ses actes, de ses décisions quotidiens. Il est admirable de reconnaître dans les linéaments à peine dessinés de cette France reconstruite, la fidélité aux plus belles traditions de la France des grandes époques. Il est exaltant de voir cette France nouvelle se bâtir avant tout sur une morale ; une morale « ouverte », qui se voudrait valable pour le bien de l'humanité toute entière, qui se veut féconde dans la germination de l'ordre nouveau attendu pour l'Occident. Eternel humanisme de la France éternelle. Nous avons le droit de nous en enorgueillir.

Mais suffit-il d'avoir vibré à l'appel du héros et au sacrifice du saint ? Non certes, si notre émotion ne doit être créatrice. Notre adhésion profonde doit être capable de se traduire en actes. L'image de Pétain nous galvanise. Ses paroles nous font tressaillir. Est-ce assez le té-

moigner que de lui offrir — et à tous ceux qui ici en Indochine détiennent son pouvoir de lui — le tribut de notre discipline, de notre travail, de notre confiance totale, de notre foi indestructible ? Est-ce assez, que de nous dévouer à l'ordre, à l'autorité ? Non, et s'il faut aller jusqu'au sacrifice, nous saurions, nous devrions savoir dire à Pétain, comme autrefois Iphigénie au Roi :

« Quand vous commanderez, vous serez obéi. »

Demain, la France pieuse dressera le tableau et l'inventaire de tout ce que le Maréchal Pétain, au milieu du plus grand désastre qu'ait connu son pays, au milieu de la plus grande tourmente qui se soit abattue sur le monde occidental, a su, ici, préserver et sauver, là, éveiller et créer.

NGUYÊN-TIÊN-LANG.



Quand l'Empereur se penche sur les paysans et les écoliers...

par HA-XUAN-TÊ.

L'actif intérêt de notre Souverain pour le paysannat et pour la jeunesse scolaire ne s'est jamais plus éloquemment manifesté que dans ces derniers mois. La popularité de la Famille Impériale d'Annam rayonne chaque jour davantage à travers le pays, due en grande partie à l'intérêt que Leurs Majestés l'Empereur et l'Impératrice portent à toute œuvre qui revêt un caractère d'utilité publique et sociale. On se souvient des dons importants accordés par le Souverain aux élèves nécessiteux de l'Empire, à l'occasion de Sa fête Anniversaire. On se souvient du geste récent de Sa Majesté Bao-Dai qui, au cours d'une visite d'une école dans le Thanh-hoa, tira du coin où il s'est blotti pour cacher sa tunique déchirée, un pauvre écolier à qui Il a fait remettre un don pour son trousseau. Geste symbolique qui est allé droit au cœur de tous les enfants d'Annam ! On se souvient aussi des multiples tournées au cours desquelles le Souverain, rendant visite à des régions dévastées par des cataclysmes naturels ou inaugurant des travaux d'intérêt rural, se mettait en contact avec les populations laborieuses pour qui Sa présence constitue un haut symbole de sollicitude et de réconfort.

Une fois de plus, le Nord-Annam a eu l'honneur d'une visite impériale. Dans la province de Ha-tinh, où le Souverain s'est rendu le 4 décembre courant, Sa Majesté et M. le Résident Supérieur Graffeuil ont fait remettre des secours à des familles de marins de la province de Vinh et de Ha-tinh, éprouvées par le dernier typhon. Les hauts visiteurs poussent leur sollicitude jusqu'à inaugurer en personne des travaux intéressants des superficies de 120 et 60 hectares de rizières, tenant à montrer que leur haut encouragement va à l'éveil du paysannat, ces travaux provenant de l'heureuse formule d'éducation préconisée par M. Graffeuil parvenant à faire participer volontairement des paysans eux-mêmes, de leurs deniers personnels, en contributions consenties, à tous travaux valant à leurs rizières une plus-value future. Ils se sont intéressés aussi à de modestes écoles de circonscription, écoles nouvelles ou agrandies, dont la construction est également un bel exemple de collaboration entre le Gouvernement et le Peuple. Pour bien comprendre cet effort scolaire, il est bon de relire ces quelques paroles prononcées par un notable de Nghixuan devant S. M. Bao-Dai, M. le Résident Supérieur Graffeuil et S. E. Pham-Quynh, Ministre de l'Education Nationale, lors de l'inauguration d'une nouvelle école dans cette circonscription :

« Notre province de Ha-tinh a largement bénéficié des bienfaits du Gouvernement impérial et de celui du Protectorat. Durant ces derniers temps, les écoles de Ky-anh et de Dy-long se sont vues ajouter chacune deux salles de classe ; de même aux écoles de Duc-tho et de Can-lôc, on a pu adjoindre à chacune un nouveau cours permettant ainsi de recevoir un bien plus grand contingent d'élèves.

« Tant de travaux importants prouvent éloquemment à la population tout l'intérêt que le Gouvernement impérial et celui du Protectorat ne cessent d'apporter à son bien-être moral et intellectuel.

« Notre circonscription quoique peu étendue et pauvre, n'est jamais restée indifférente à l'étude. Nos enfants ont travaillé auparavant dans les paillotes. Cette situation n'a

pas échappé à la vigilante attention de nos Chefs de province qui se sont mis de concert pour y remédier. A leur appel, chacun de nous a su faire un effort : 3.000 piastres rapidement recueillies et au mâu de terre on trouve par voie de souscription. Et c'est ainsi qu'aujourd'hui nous avons l'honneur et la fierté de présenter à Votre Majesté notre nouveau bâtiment scolaire avec sa belle porte d'entrée, ses salles spacieuses et aérées qui feront la joie de nos petits écoliers. »

Puisque, pour parler de ces œuvres rurales et scolaires en pays d'Annam et de la sollicitude impériale, nous nous proposons dans ce petit article, de citer quelques témoignages émis par des notables eux-mêmes par ces « enfants de la terre », nous terminons donc en reproduisant cette allocution prononcée par un notable de Dong-gian, lors de la visite impériale de la digue de protection rizicole contre l'eau salée :

« Au nom de tout le village de Dong-gian, nous venons très humblement présenter à Votre Majesté et à Monsieur le Résident Supérieur l'hommage respectueux de notre vive gratitude pour l'honneur que vous lui accordez en vous rendant sur place présider à l'inauguration d'une digue nouvellement construite à son profit. (...)

« C'est pour ce petit village retiré au bord de la mer une occasion heureuse et inattendue que nous nous permettons de saisir pour exprimer au Gouvernement impérial et à celui du Protectorat l'expression de notre profonde reconnaissance pour les bienfaits innombrables que nous en avons reçus.

« Il suffit, pour se rendre compte de l'immensité de ces bienfaits, de remarquer que toute cette étendue de terres jadis abandonnées aux eaux salées, est devenue en moins de six mois une plaine qui sera sans doute bien fertile et qui constituera ainsi une source de richesses au profit du village. Et cela, grâce au dévouement de nos vaillants Chefs de province, qui ont conçu le projet de faire construire par delà cette étendue de terres une digue de protection longue de plus de 1.800 mètres, large au sommet de 2 mètres et au pied de 6 mètres, avec une écluse qui empêche l'entrée des eaux salées au moment de la marée montante, et qui permet l'écoulement des eaux de pluie descendues des montagnes en temps d'inondation, projet rapidement réalisé grâce à la bienveillance de l'Administration à laquelle les villages ont tenu à apporter leur collaboration.

« A ces bienfaits s'ajoute aujourd'hui, pour le village, le bonheur de pouvoir ici même s'incliner devant notre Auguste Empereur et l'éminent Chef du Protectorat, qui n'ont point hésité à franchir de longues distances pour venir lui donner une nouvelle marque de leur bienveillante sollicitude.

« Sire, ce geste prouve combien vous aimez vos peuples, combien l'Administration du Protectorat s'occupe des destinées de Vos humbles sujets. Il en résulte pour nous tous des devoirs pieux résumés en ces termes : rester dans le calme et dans un fervent attachement au Gouvernement impérial et à celui de Protectorat ; travailler de tous nos efforts pour le bien-être de nous-mêmes et pour contribuer au progrès général du pays. »

HA-XUAN-TÊ.

Les conditions morales de la collaboration politique

par NGUYỄN MANH TUONG

De tous les vocables dont nous devons la mode à la politique, il n'en est point que nous nous plaisions autant à considérer que celui de *collaboration*. Il faut avouer que nul mot ne se prête davantage à nos commodités et ne se plie plus facilement suivant la courbe de nos désirs. Nous l'inclinons selon nos volontés et nous y logeons facilement nos rêves, les forts y déposent leur condescendance, les faibles y enferment leurs espoirs. Tous aiment à en goûter le parfum dont la délicate ivresse suscite en nous je ne sais quelles visions d'humanité heureuse et confiante. Il est seulement à regretter que le climat de la paix ne favorise point l'éclosion d'une si précieuse fleur. Des esprits généreux ont cherché à réaliser la collaboration des peuples pendant les douces heures qui s'écoulaient entre deux guerres. Il était alors possible de s'accorder le luxe de construire l'avenir. Mais l'entreprise échoua, soit que l'éloquence des rhéteurs s'exerçant, y mêlât ses vanités, soit que les brumes qui enveloppaient l'avenir le dérobaient aux calculs des architectes. Et l'Histoire nous permet d'observer que presque toujours la collaboration n'a de chance de réussir qu'à la faveur d'une rupture d'équilibre que la force provoque entre deux nations. Elle constitue alors une solution destinée à remédier aux désordres que le conflit armé engendre dans l'économie des peuples qui y sont pris part. La confiance du vaincu répondant à la générosité du vainqueur, on cherche d'un commun accord à oublier un hier sombre pour ne plus envisager qu'un demain lumineux.

Malheureusement le mot collaboration est *impur*. Il appartient au langage du cœur. Il contient en lui-même tout un monde d'obscurités. Il expose les naïfs qui s'y laissent prendre aux plus douloureuses déceptions. Nous nous proposons, dans les lignes qui vont suivre, d'adopter une méthode réaliste dans l'examen de ce terme afin de prévenir les désillusions dont il fournit l'occasion. Nos efforts tendent surtout à préciser les conditions dont l'accomplissement seul permet d'obtenir une véritable et fructueuse collaboration. L'idée de collaboration nous paraît trop belle pour que nous nous résignons à assister, impassible, à cette mort indigne que lui préparent la misérable éloquence des rhéteurs et la perfide subtilité des casuistes.

★★

De toutes les illusions dont notre époque pleure la mort, il n'en est aucune dont nous portions plus cruellement le deuil que celle de la fraternité des peuples. Il fut un temps où nous pouvions nourrir ces rêves idylliques qui flattaient notre orgueil. Hélas, les douloureuses épreuves que nous avons vécues hier, nous interdisent désormais de nous attarder. La douce fleur de l'amitié ne peut être cueillie que dans les relations individuelles. Il faut désespérer d'en obtenir l'épanouissement dans les rapports qu'entretiennent entre eux deux peuples. Notre siècle aura enregistré avec tristesse la rapidité fulgurante avec laquelle les plus beaux serments prodigués entre deux nations s'éteignent dans l'horreur et la haine. La fraternité des peuples est donc un idéal qui honore l'humanité. Mais il convient que nous l'enveloppons dans ce linceul de pourpre que nous réservons à l'enterrement des dieux que nous avons aimés et qui nous ont déçus. Désormais, nous ne pouvons plus peupler de ces fantômes, — si doux qu'en soit le souvenir — les constructions politiques que nous entreprenons et où nous voulons installer les réalités de demain.

Or, si nous fixons notre attention sur l'histoire du monde, nous constaterions sans difficulté que la collaboration entre deux Etats sur le plan politique suppose toujours une *rencontre de leurs intérêts*. Peu importe le terrain sur lequel s'effectue cette rencontre. L'essentiel est que l'entente profite à l'un et à l'autre. Tant que dure cette entente, tant que les deux peuples qui collaborent ont besoin l'un de l'autre pour réaliser leurs aspirations, il n'est point nécessaire d'introduire dans le jeu politique d'autres considérations : la collaboration se suffit à elle-même. L'appareil pompeux des réceptions officielles organisées autour des visites que se rendent les Chefs de Gouvernement n'est destiné qu'à satisfaire les exigences de la sentimentalité populaire. Mais demain quand l'intérêt des deux pays divergent, quand un besoin nouveau les sollicite à se diriger dans deux sens différents, alors vainement on prodiguera les discours enflammés, les offres, les protestations, les serments. Ces belles et inutiles démonstrations ne ressusciteront point le cadavre d'une amitié morte. La

collaboration s'écroulera comme un édifice dont le mortier s'est effrité sous l'action du temps.

Si pénible qu'en soit la constatation, il nous faut reconnaître que *l'intérêt* fournit la première condition de toute collaboration politique. Telle est la seule réalité que masque vainement le voile hypocrite des mots.

Supposons donc qu'un intérêt commun conduise le vainqueur et le vaincu dans la voie de la collaboration. Disons immédiatement qu'ils ne peuvent y marcher côte à côte que s'ils sont bien imprégnés du sentiment de leurs devoirs. Celui du vainqueur consiste à ne point abuser de sa situation et des supériorités que lui confère sa force. *Il doit un minimum de justice* à l'égard du vaincu. Cette obligation n'exprime pas, comme on pourrait le croire, sa générosité, elle n'exprime que son intérêt. En effet son intérêt lui commande de se concilier les bonnes grâces de son adversaire d'hier. L'injustice constante appuyée sur la force risque de provoquer des réactions brutales et il y a toujours dans la vie d'un peuple un moment où la mort est préférable au déshonneur. Alors dans un suprême sursaut le vaincu dénonce le pacte qu'il a signé avec son vainqueur, il se révolte contre sa volonté ; il se prépare en secret à la vengeance, et bientôt à l'injustice répondra par la violence. Et de nouveau la guerre déchaînera ses atrocités en même temps que ses hasards et ses incertitudes. Et la victoire peut changer de camp.

Le vainqueur juste décidera donc, pour prouver ses bonnes intentions, de ne point profiter de sa puissance pour s'attribuer des avantages exorbitants qui révoltent la conscience du vaincu, et dont l'unique justification réside dans la supériorité qu'il occupe. Il ne se taillera pas la part du lion. Au contraire, s'il est habile, il cherchera plutôt à se faire pardonner sa prééminence. Il ne s'accordera aucun bénéfice déraisonnable. Tous ceux qu'il se consent à lui-même prouvent son équité. A l'origine s'en trouvera toujours un service qu'il aura rendu, un effort qu'il aura fourni, un besoin dont personne ne niera la légitimité. Il n'est pas nécessaire que le partage soit toujours de moitié. Le vaincu acceptera en effet que la part qui lui revient soit moindre, il importe seulement qu'elle ne soit point réduite à néant, et que lui, n'ait point l'impression d'être la victime d'une exploitation systématique dont son adversaire d'hier tire un profit exclusif. La tentation est forte, avouons-le, pour ce dernier de s'arroger tous les privilèges. Ne peuvent y résister que ceux qui, à la force, savent joindre l'intelligence, le bon sens, et l'instinct de prévoyance.

Si le devoir d'être juste élève le vainqueur, la *volonté de rester digne* relève le vaincu. La bassesse humaine ne rencontre jamais d'occasion plus favorable à ses manifestations que devant la force triomphante. Elle cherche ses excuses dans l'obligation où elle se trouve de sauver la vie de l'être. S'autorisant de ce prétexte, elle se permet les pires déchéances. Ce ne sont plus que courbettes, flatteries, sourires. On s'imagine qu'on ne paie jamais assez cher le droit d'admirer la lumière du jour. Quelle tristesse ! La vie vaut-elle la peine d'être vécue dans le déshonneur ? Or la dignité est l'honneur du vaincu.

On comprend à la rigueur que le déshonneur soit érigé en système de politique. La politique excuse tout ; dans ce domaine la fin justifie les moyens. Mais ce n'est point le cas ici. En effet le vaincu en se déshonorant indispose contre lui son vainqueur. Celui-ci, déjà porté à s'enorgueillir de sa victoire, à s'enivrer de ses triomphes et par conséquent à accabler de ses supériorités le vaincu, cédera de plus en plus au mépris. Il incline à croire qu'il faut mériter les droits que l'on revendique et qu'un peuple vil qui accepte de vivre sans honneur ne peut prétendre qu'à l'esclavage. Ainsi une telle politique n'offre même pas l'avantage d'être rémunératrice. Condamnée par la morale, elle l'est plus encore au nom de l'intérêt. La collaboration réalise un équilibre entre deux peuples. Si le vainqueur jette dans la balance le poids de ses armes, le vaincu se doit s'y jeter le poids de sa dignité. L'honneur répondant à la force, le vaincu s'élève au-dessus de sa défaite, s'impose au respect de son ancien adversaire et obtient de lui les concessions qu'il souhaite. Il n'y a que les voleurs pour sceller leurs accords dans le mépris réciproque. Une collaboration au contraire ne peut se développer que dans une atmosphère d'estime mutuelle.

Cette estime, elle ne résulte point uniquement la rencontre d'un désir de justice et d'une volonté de dignité, mais encore de la *loyauté* avec laquelle les deux peuples exécutent les obligations qu'ils ont consenties. Dès l'instant que les signatures sont échangées, l'accord est parfait. Chacun a engagé son honneur et s'efforcera de tenir la parole donnée.

La loyauté exigera donc du vaincu qu'il ne cherche point à se soustraire à ses obligations ou à les exécuter de telle sorte que le créancier n'en reçoive pas les bénéfices qu'il escamote. Il ne doit point non plus fournir ses prestations

avec l'arrière-pensée de la vengeance prochaine. Il reconnaît au contraire sa défaite, mesure les fautes qu'il a commises, poursuivra, s'il le veut, dans les limites de sa souveraineté et de son territoire, les coupables qu'il rend responsables de ses malheurs, mais il n'entretiendra pas dans son cœur le feu de la haine et ne s'ingéniera pas à provoquer de nouveaux incendies. Ce n'est pas à dire qu'il doive renoncer à l'espoir de se relever et de reconquérir le plus tôt qu'il pourra le rang qu'il occupait dans le monde. Mais il se refuse à voir chez le collaborateur d'aujourd'hui l'ennemi d'hier.

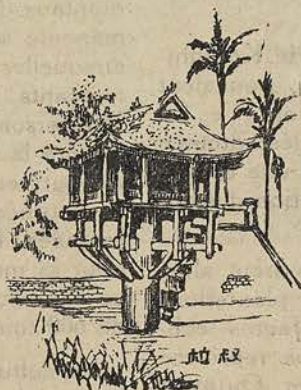
La loyauté exigera du vainqueur qu'il ne revienne point sur ses décisions et n'abuse de sa force pour imposer de nouvelles prestations, se livrant ainsi à un chantage qui le désigne au mépris universel. Il se contentera donc de recevoir les avantages qu'il s'est consentis à lui-même. Il ne s'évertuera pas à entraver le travail de reconstruction auquel le vaincu consacre le meilleur de son courage et de son génie. Mieux encore, il y contribuera dans la mesure de ses moyens. Lui aussi aura oublié chez le collabo-

rateur d'aujourd'hui l'ennemi d'hier pour ne voir que l'associé de demain.

★★

Ainsi comprise, la théorie de la collaboration réalise une espèce de miracle. Construite au carrefour où aboutissent les sentiments les plus égoïstes et les plus nobles de l'homme, elle pose ses assises solides sur les fondements de l'intérêt et se perd dans le ciel de la générosité. Elle achève un contact commencé dans les violences de la force au milieu d'une rencontre illuminée par ces belles traditions qui survivent aux époques chevaleresques. Dans un monde brutal et héroïque tout à la fois, elle offre la transition entre le pire et le meilleur des peuples et des hommes. Elle élève un chant dont la poésie exprime une sorte de grandeur. Elle sauve l'honneur de nos temps troublés qui contournent, — avec quel effroi ! — les abîmes toujours béants de la barbarie.

NGUYEN-MANH-TUONG.



Les hauts plateaux du Sud-Annam

Notre Gouverneur Général, le Vice-Amiral Decoux, vient de visiter les hauts plateaux du Sud-Annam où il a pu évaluer les besoins d'aujourd'hui, les possibilités de demain et mesurer le chemin parcouru par la France dans ce vaste champ d'activité ouvert au talent de nos administrateurs, de nos colons, de nos ingénieurs et à l'effort persévérant de nos protégés annamites secondés par des populations autochtones, très sympathiques, auxquelles, tout en respectant leurs mœurs séculaires, nous apportons, jour après jour, un peu de mieux-être.

Les hauts plateaux restaient au lendemain de la guerre de 1914-1918 encore à peu près totalement dépourvus de colons français et annamites. Quelques années encore manquaient à l'achèvement d'une phase préparatoire qu'il fallait nécessairement franchir dans le calme : la phase silencieuse et laborieuse durant laquelle devaient se réaliser un réseau routier adapté aux besoins et s'asseoir les institutions de l'Administration française dans ce pays. Ici nous évoquons la mémoire de nos pionniers, les Sabatier au Darlac, les Jérusalem au Kontum et quelques autres, phalange d'hommes d'élite.

En 1926-1927, les hauts plateaux de Kontum-Pleiku, de Darlac, du Haut-Donnai, pouvaient offrir leurs espaces à la colonisation. Ce fut l'époque malheureusement un peu désordonnée du « rush » vers les terres rouges, où une économie prospère rendait aisée l'alimentation des entreprises en capital.

De nombreuses exploitations s'ouvrirent alors et l'on créa, à grande échelle, des plantations de théiers et de caféiers. Mais des fautes techniques furent commises et le temps reprit ce qu'on n'avait point voulu lui accorder. On avait affaire à un climat nouveau, coupé d'une longue sécheresse, à des terres basaltiques généralement riches mais dont une bonne partie, de longue date, cultivées en rai par les populations moi, parcourues chaque année par l'incendie qui dévore l'humus et stérilise le sol, avaient besoin d'être fertilisées. On dut patiemment ajuster la technique, cependant que l'Administration française s'employait à instituer et appliquer une politique de protection de la forêt et des savanes non sans difficulté chez des aborigènes encore mal préparés à comprendre et chez qui les méthodes de douceur sont seules de mise, mais exigeant beaucoup de patience.

Les entreprises traversèrent péniblement la crise de 1931-1933 ; pourtant on ne se découragea pas et l'on profita de cette période impécunieuse d'attente pour mettre au point les méthodes de culture.

Aujourd'hui cette œuvre est récompensée d'un plein succès ; on peut, d'une main sûre, planter des caféiers et des théiers sur les hauts plateaux et, n'étaient les nouvelles difficultés nées de la guerre actuelle, les entreprises vivraient dans une large aisance ; malgré que les restaurations et ajustements techniques entrepris depuis la crise économique n'aient pas produit encore leur plein effet et que les rendements n'aient pas, de loin, atteint leur maximum.

Sur l'ensemble des hauts plateaux on comptait fin 1939, cinq plantations de théiers totalisant près de 2.000 hectares en production et fournissant 9.000 quintaux de thé sec. A titre documentaire on peut noter que l'une des principales plantations de théiers de Pleiku, qui compte 800 hectares plantés et produit 4.000 quintaux de thé, emploie une main-d'œuvre permanente se chiffrant à plus de 1.400 personnes auxquelles il faut ajouter les familles des commerçants installées sur la plantation totalisant 350 personnes. A cet effectif, il faut encore adjoindre la main-d'œuvre moi qui travaille 10 ou 20 jours et dont l'importance annuelle, calculée en journées de travail, atteint plus de 50.000 journées. Le seul riz dont a besoin l'entreprise pour sa main-d'œuvre et qu'elle doit transporter en camions, de la côte, atteint un poids annuel de 600 tonnes.

La culture du caféier pratiquée sur une plus large échelle encore porte sur 60 concessions françaises, totalisant 2.800 hectares plantés, dont 1.800 en production et donnant 9.150 quintaux de café marchand. De nombreuses autres plantations sont actuellement en voie de création.

Mais la colonisation annamite ne saurait être passée sous silence, car elle coopère et est appelée à coopérer plus largement encore, à l'accomplissement de cette œuvre créatrice de richesses. Elle se manifeste autour des centres, ceux de Kontum et de Djiring notamment et sur la magnifique route coloniale qui, passant par le col de Blao, descend vers Saigon par une installation grégaire, qui permet de constituer progres-

sivement des villages. Chaque colon construit sa maison, plus spacieuse et plus confortable que dans le bas pays, où l'argent et la place sont souvent étroitement comptés, et dispose d'un lot de terre qu'il plante en caféiers et en arbres fruitiers. Actuellement la colonisation annamite totalise près de 275 hectares de petites concessions donnant près de 1.000 quintaux de café et ce n'est là qu'un début.

L'association des colonisations française et annamite semble fournir la solution à certaines difficultés d'ordre démographique, la seconde pouvant fournir la main-d'œuvre qui manque à la première dans bon nombre de régions. De plus, l'installation progressive de familles annamites sur les hauts plateaux offre des possibilités précieuses aux deltas surpeuplés, dont on ne pouvait manquer de tirer parti.

Il va sans dire que la coexistence de la colonisation française, des émigrés annamites et des autochtones pose des problèmes moraux et matériels qu'il importe de résoudre avec méthode : problèmes d'assainissement, d'assistance médicale, d'organisation scolaire et d'administration publique, disciplinant et normalisant les rapports des nouveaux colons avec les autochtones.

Les pouvoirs publics, secondés par les entreprises auxquelles il convient de rendre hommage et qui ont fait beaucoup de rendre hom-d'œuvre dans le domaine matériel et social, s'y emploient activement. Aussi peut-on regarder avec optimisme se bâtir cette œuvre de bonne volonté, témoignage particulièrement éloquent de la collaboration franco-annamite.



Le problème scolaire en pays moi

par J. ROCHET.

Il est permis au touriste qui, à la faveur d'une brève randonnée, entrevoit le pays moi pour la première fois, de ne pas soupçonner qu'un problème scolaire se pose dans ces régions perdues.

Il lui est même permis — bien que le thème soit un peu usé — de célébrer avec attendrissement la charmante ignorance des pauvres bougres qu'il rencontre dans les forêts et de voir en elle le principal élément de leur prétendu « bonheur » (Air connu : « Ah ! qu'ils sont heureux, ces gens-là... »).

Un contact plus prolongé avec le pays moi oblige à descendre du Ciel de ces fantaisies au terrain des réalités. On découvre alors un drame immense : le drame de la misère moi. On découvre des hommes qui ont faim, des enfants qui tremblent de froid, des villages que les épidémies ravagent, des populations que la superstition écrase, des races en train de disparaître...

Devant tant de détresses un Français n'est pas digne de ce nom qu'il ne se demande, le cœur serré, comment secourir ces malheureux. Alors, tout naturellement, il en vient à rêver d'une petite école qui apprendrait à ces miséreux à vivre un peu mieux, à souffrir un peu moins.

Les buts à atteindre

En pays moi, l'école répond à des besoins immédiats parfaitement précis. Il ne s'agit pas d'instruire pour le plaisir d'instruire, il s'agit d'instruire pour permettre de vivre :

1° Avant tout, il faut pouvoir administrer le pays. Or, dans des populations totalement ignorantes comme le sont la plupart des tribus moi, l'Administration est à peu près impossible car, entre l'autorité et les pauvres diables qu'elle gouverne, il n'y a pas, ou presque pas, d'intermédiaires capables de renseigner, de transmettre intelligemment les ordres et d'en assurer l'exécution.

Le plus urgent des problèmes que pose l'Administration d'une collectivité moi quelconque est celui des cadres. Et les cadres, qui les formera, sinon l'école ?...

Dans certaines régions moi, encore plus ou moins insoumises, la question de l'Administration du pays est liée à une autre qui, tout naturellement, en découle : celle de la souveraineté française. L'expérience a prouvé, et parfois de

façon sanglante, qu'une tribu n'est pas forcément convertie à notre cause parce qu'elle a jugé prudent — une colonne de soldats étant signalée dans les environs — de jouer la petite comédie de la soumission. Elle ne sera vraiment soumise que lorsqu'elle sera moralement conquise. Or, pour la conquête morale d'un pays moi, une compagnie de tirailleurs ne vaut pas un bon maître d'école.

2° Nous devons instruire les Moi pour leur permettre de conserver leur pays.

Peu à peu, plus ou moins lentement selon les régions, le « progrès » pénètre dans les régions moi. Or cette pénétration s'accompagne presque toujours d'une invasion. Des éléments ethniques plus évolués et bien adaptés à la vie moderne (des Annamites et des Chinois) accompagnent l'armée du progrès.

Une telle invasion, aussi pacifique soit-elle, risque fort d'être suivie d'une véritable installation. Celle-ci ne serait pas déplorable si les Moi pouvaient co-habiter avec les nouveaux venus et collaborer avec eux à la mise en valeur de leur pays. Dans l'état actuel des populations moi, cette co-habitation et cette collaboration sont, le plus souvent, impossibles. Le Moi est trop simple et trop ignorant pour pouvoir s'adapter à la vie nouvelle que les circonstances lui imposent. Au contact de l'invasion il perd pied et recule vers la montagne ou vers la forêt. Que ce mouvement s'amplifie et les Moi auront abandonné à des étrangers leurs terres les plus fertiles — ils n'en ont pourtant pas beaucoup — et les meilleures de leurs vallées.

Pour que la pénétration du progrès dans leur pays n'entraîne pas pour les Moi une véritable dépossession, il faut qu'elle ait été précédée par un effort social intense. Il faut notamment que le médecin et que l'instituteur aient été à l'avant-garde.

3° Il le faut d'autant plus que les conditions matérielles dans lesquelles végètent la plupart des tribus moi sont misérables.

Des littérateurs se sont plus à chanter la merveilleuse indépendance des tribus moi et leur farouche liberté. J'aime à penser que ces troubadours ne pêchaient que par ignorance et que leurs romances leur seraient restées en travers de la gorge s'ils avaient vu de petites réalités du genre de celle-ci : ce libre pays moi, par eux si tendrement chanté, est avant tout un pays de famine.

Ces sauvages si délicieusement indépendants jouissent en effet d'une liberté absolue que nul ne leur conteste et qui est la première de leurs libertés : celle de mourir de faim. Ils en usent parfois.

Ils ont également la liberté d'être rongés par la fièvre et dévorés par la vermine, de grelotter de froid trois mois par an, de voir périr en bas âge les trois quarts de leurs enfants et de subir sans défense efficace tous les assauts des épidémies. Oui, à ces divers points de vue, nos littérateurs ont raison : la terre moï est vraiment la terre de la liberté.

A l'origine de toutes ces misères, on trouve une effroyable ignorance, une ignorance telle qu'elle dépasse parfois tout ce que nous pouvons imaginer. Pour ces malheureux, un peu d'instruction — (un peu d'une instruction simple, rudimentaire), — peut être le salut. Qui, sinon l'école, ira la leur donner ?... ;

4° Il est un autre fléau qui, tout autant que la famine, peut-être même plus encore qu'elle, accable le pays moï, c'est la superstition.

De l'enfance à la tombe, la vie des Moï n'est, le plus souvent, qu'une longue frayeur. La crainte incessante des génies, des « interdits », des « *Kalams* », écrase ces malheureux et les pousse aux actes les plus inattendus et parfois les plus néfastes : exode des villages, abstinence de certains aliments, interdictions saugrenues, sacrifices ridicules, médications malfaisantes, obligation de la vengeance, dettes de sang, etc...

La superstition est l'éternel cauchemar du pays moï. Des centaines de milliers de pauvres hères gémissent sous son poids. On ne dira jamais assez quel bien fera la petite école de village qui libérera ces malheureux des puissances terrifiantes auxquelles ils sont livrés.

Quelques données du problème

Notre pénétration scolaire en pays moï et kha pose un problème dont il faut bien préciser les données car le milieu est très spécial. En pareil domaine, on ne peut progresser qu'en s'appuyant sans cesse sur l'expérience et en étant toujours prêts à s'adapter. Ici, plus que partout ailleurs, les idées « toutes cuites » et les conceptions *a priori* doivent être impitoyablement rejetées.

★★

Et tout d'abord un préjugé dont il faut faire justice : celui de l'hostilité systématique du Moï à notre pénétration sociale. Cette prétendue hostilité n'est, le plus souvent, que la crainte. On a fait grand bruit autour de quelques assassinats d'Européens par des tribus moï. Quand on

examine ces crimes d'un peu près on s'aperçoit que ceux d'entre eux qui n'ont pas été inspirés par la superstition ont été des « règlements de comptes » individuels qui ne furent point toujours injustifiés.

En fait, ce qui sépare de nous les tribus moï réputées les plus sauvages *ce n'est pas la haine, c'est l'ignorance et c'est la peur*. Avant tout il faut les rassurer. Nos premiers contacts avec ces primitifs ont été trop souvent situés sous le signe exclusif de la force. Nous ne progressons moralement chez eux que lorsque nous aurons bien compris cette réalité : avant d'exiger et de contraindre nous devons d'abord un peu donner. L'heure du douanier, du percepteur et du recruteur de coolies viendront, mais, avant eux, place à l'infirmier, place au maître d'école !...

★★

Les Moï étant avant tout des craintifs, tout inconnu est pour eux un sujet de méfiance, parfois de panique. S'ils peuvent fuir à son approche ils s'empressent de détalier. S'ils n'y parviennent pas, ils se ferment à son contact.

De là l'échec de certaines de nos tentatives d'apprivoisement. Comment auraient-elles réussi quand elles étaient faites par des inconnus qui, pressés d'aller ailleurs, ne faisaient que passer ? En pays moï, la confiance est une question strictement personnelle et *le passant ne peut rien faire*. Il n'a pas le temps de cesser d'être un suspect que déjà il a disparu.

Il faut attribuer à cette raison l'échec, en pays moï, de certaines tentatives d'une médecine dit « mobile » qui était, en vérité, une médecine galopante. Cet insuccès a guidé nos essais de pénétration scolaire dans la région kha du Sud Laos où a été lancée une école mobile allant de tribu en tribu. Cette école, accueillie au début par une défiance menaçante, a, après plusieurs mois, forcé la confiance et la sympathie des populations. Son succès est aujourd'hui complet mais il ne commença à s'affirmer que le jour où un séjour assez prolongé permit au maître et à l'école de n'être plus tenus pour des passants.

★★

Parmi les données du problème moï, il en est une dont il faut tenir grand compte même si elle nous paraît gênante. Au début, au tout début, le Moï est un client scolaire fort exigeant : il réclame une école bien à lui, à lui tout seul : *l'école de la tribu*. Non seulement, il ne veut point y voir paraître de véritables « étrangers » (Annamites ou Laotiens) mais les enfants de la tribu voisine doivent aussi en être écartés.

C'est pour satisfaire à cette exigence qu'on a dû envisager pour certaines tribus khas particulièrement ombrageuses, l'école mobile dont nous venons de parler. Chaque tribu la reçoit à tour de rôle et la garde quatre ou cinq mois.

Le hasard me permit un jour d'assister à la dernière classe de cette école vagabonde dans une tribu de la montagne. L'école partait le lendemain. Elle partait chargée des regrets de tout le village et une petite beuverie avait été organisée en son honneur. Quand on eut bu quelques jarres, le doyen du village se leva et, noblement drapé dans une couverture crasseuse, y alla d'un petit discours. Il déclara qu'il savait maintenant ce que c'est qu'une école, qu'une école est « une chose bonne », une « chose d'amitié » et il en prit à témoin les Moï groupés autour de lui. Le chœur des accroupis répondit avec enthousiasme : « Bon, bon. L'école est bon ». Sur quoi le charitable vieillard exposa une requête : puisque l'école est une chose si bonne, il pria l'administration française de ne pas la donner aux autres tribus !

★★

Autre donnée à préciser : en quelle langue doit se faire l'instruction des Moï ?

Il semble *a priori* que la réponse est évidente : chaque enfant moï doit être instruit dans sa langue.

Il se parle, au pays moï, des douzaines de dialectes. Il serait fort difficile d'instruire chaque élève dans son dialecte local ; mais, si la chose était possible, serait-elle souhaitable ? Je ne le crois pas. Une des causes qui isole le Moï du monde extérieur, une des causes de son ignorance et de son inaptitude à se débrouiller, est précisément ce qu'on pourrait appeler l'étroitesse de sa langue natale. A quelques heures de marche de leur village, certains Moï se font déjà difficilement entendre, en fin de journée on ne les comprend parfois plus du tout. Ce serait leur rendre un bien mauvais service que de permettre à l'école de confirmer et d'aggraver cette infériorité. L'école doit, au contraire, chercher à mettre les Moï en possession d'un langage géographiquement assez étendu pour qu'ils puissent sortir de leur isolement.

Chez les Moï du Laos — chez les Khas — la classe se fait en laotien et les enfants (qui connaissent déjà quelques mots de cette langue) arrivent rapidement à se comprendre et à se débrouiller. Chez les Moï d'Annam, la situation est différente. Parmi les nombreux dialectes parlés dans cette région, les uns sont limités à quelques villages ou groupes de village, les autres (Rhadé, Banhar, Djarai) sont géographique-

ment fort étendus. C'est dans ces derniers dialectes que progresse l'instruction sur les hauts plateaux moï du Sud-Annam.

Le jour où l'école sera parvenue à substituer deux ou trois langues à la mosaïque de dialectes qui couvre actuellement le pays moï, l'administration de cette région sera grandement facilitée, les échanges de toutes sortes (idées, connaissances, denrées...) seront plus aisés et les tribus les plus perdues s'apercevront que, tout autant que le rempart de leurs montagnes, l'étroitesse de leur dialecte les retranchait du monde.

Il est évident que les enfants moï qui quittent l'enseignement rudimentaire pour aborder des études un peu plus élevées, s'initient à la langue française. Ils l'apprennent d'ailleurs assez aisément et la parlent *presque sans accent*, bien mieux que les enfants annamites.

★★

Premières réalisations et espoirs

C'est en se basant sur ces faits et en s'appuyant sur ces données que progresse notre œuvre scolaire en pays moï. Cette œuvre n'en est encore qu'à ses débuts mais déjà, dans certaines régions, des résultats très intéressants sont acquis. C'est notamment le cas du Darlac où depuis une vingtaine d'années notre pénétration scolaire — très intelligemment conduite — s'avère comme un remarquable succès.

Au Kontoum également, notre effort scolaire est en net développement. Nous bénéficions dans cette région de l'œuvre patiente, méthodique et hautement humaine à laquelle les Missions se dévouent depuis un demi-siècle.

Dans ces régions, et tout particulièrement au Darlac, notre édifice scolaire est assez ébauché pour qu'on en puisse saisir l'idée inspiratrice : instruire sans désaxer. C'est là, dans tous les pays du monde, une tâche fort délicate. On l'a menée à bien au Darlac, en orientant l'enseignement dans une direction essentiellement pratique et en se gardant bien de briser les cadres traditionnels dans lesquels se développe la belle tribu des Rhadés. L'école de Banméthuot est, à ces points de vue, une véritable réussite qui peut être citée en exemple en Indochine et hors d'Indochine.

Que le Darlac poursuive cet heureux effort et il aura obtenu ce double résultat : des cadres moï parfaitement formés — cadres subalternes administratifs et techniques — et une masse rurale assez évoluée pour affronter la vie moderne sans avoir rompu les liens qui la rattachent à son passé. Ce jour-là, la tribu des Rhadés

sera devenue la grande tribu moï de l'Indochine française. Il lui appartiendra de mettre elle-même en valeur son magnifique pays sans crainte d'en être dépossédée. Elle aura réalisé le rêve d'un homme qui, il y a vingt ans, sut prévoir l'avenir rhadé et le préparer avec une intelligence de réalisateur et un cœur d'apôtre : le grand Sabatier.

★ ★

Dans les autres régions moï ou kha, la progression scolaire est loin d'être aussi avancée. On en est encore à la phase des premiers essais ou même à celle de l'approvisionnement.

Approvisionnement difficile aussi longtemps qu'on n'a pas trouvé la formule qui convient exactement au milieu à conquérir. C'est ici surtout qu'il faut se renseigner, tâtonner et ne pas hésiter à faire un pas en arrière — ou de côté — dès qu'il est évident qu'on n'est pas exactement dans la bonne voie.

Dans les pays civilisés, ou tout au moins « évolués », l'école décide et les élèves suivent. En pays moï primitif, il en va tout autrement : l'école doit s'adapter au goût de la clientèle. Avec un peu d'intelligence et de souplesse, et surtout avec *beaucoup de bonté*, elle y parvient assez aisément.

J'en pourrais prendre comme exemple certaine région montagneuse du Sud-Laos qui était

particulièrement rebelle à toute pénétration scolaire. Elle fut conquise en quelques mois par une petite école qui s'était fixée comme objectif apparent d'instruire le moins possible... Les enfants apprirent à y jouer, les malades à venir s'y faire soigner, les hommes à y tenir leurs palabres et les vieilles femmes à y venir jacasser — elles avaient un banc réservé et des heures bien fixées.

Cette école n'était pas une école, c'était une « maison de tous », c'était la « bonne maison ». Mais quand, quelques mois plus tard, l'instituteur la quitta, les gens avaient appris à se laver et même un peu à se soigner. Et la plupart des enfants savaient lire. L'approvisionnement avait réussi.

★ ★

Notre effort scolaire en faveur des Moï n'en est qu'à ses débuts. Peu d'œuvres sont aussi utiles et aussi bienfaisantes que celle qu'accomplissent nos écoles auprès de ces malheureux. Elle est d'une inspiration éminemment humaine mais elle est aussi dans la bonne, dans la meilleure tradition française. Il est grandement souhaitable que nous puissions, malgré les difficultés de l'heure présente, la continuer et l'intensifier.

J. ROCHET.



Comment les Siamois comprennent l'indépendance

par KAMBUPUTRA.

Le trait le plus frappant du caractère des Siamois est leur esprit d'imitation. C'est un facteur dont il faut toujours tenir compte s'il l'on veut juger leurs actes et prévoir leurs décisions.

Alors qu'ils étaient à l'abri de la tourmente au fond de leur golfe et dans la fertile vallée de leur Ménam, ils ont voulu avoir la guerre, pour faire comme les autres, de même qu'ils ont voulu il y a neuf ans avoir leur constitution et leur parlement dont auparavant ils se passaient fort bien. Ils ont maintenant leurs « princes en exil », leur *great old man* (Phya Bahol), leur dictateur (Luang Pibul), « chef suprême des forces de terre, de mer et de l'air », leur théoricien raciste (Luang Vichit) qui est d'ailleurs un métis chinois. Ils ont leur « problème des réfugiés », non qu'ils ont donné à quelques centaines d'Indochinois passés au Siam. N'ayant pas de question juive, ils ont déclaré que leurs Juifs, ce sont les Chinois.

Depuis près de deux mois, ils nous font la guerre sans l'avoir déclarée, parce que cela ne se fait plus. Mais ils font un grand usage de la radio, instrument de propagande à la mode, et un recueil de leurs communiqués ferait un excellent chapitre de *A la manière de...*

Leur propagande a mis à son programme la libération des « frères indochinois », à qui elle essaye de persuader que le moment est venu de recouvrer leur indépendance (issarap'ap). Mais pour cela, il leur faut un Henlein, et le Gouvernement de Bangkok l'a trouvé dans la personne d'un Cambodgien, traître à son pays et à son roi, qui vient de lancer au Siam « l'Indochine libre ».

Reste à savoir comment Bangkok comprend cette liberté et cette indépendance ? Au début, nous n'avons entendu à la radio que des excitations à secouer la « tyrannie des Français », Bangkok se posant en champion du « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ». Mais à l'occasion de l'anniversaire de l'octroi de la constitution (10 décembre 1940), le Département de la propagande a publié une brochure, contenant le programme des fêtes, dont la couverture est ornée d'une carte reproduite ici. On y voit le

Cambodge et le Laos incorporés au Siam sans même qu'un trait pointillé indique le tracé de l'actuelle frontière. Le long de la mer de Chine, une mince bande de territoire représente ce que les Siamois laissent à l'Annam, ou du moins ce qu'ils lui laissent en décembre car, depuis le début de janvier, l'Annam semble faire partie de leur « espace vital ».

En effet, à l'occasion du nouvel an, — d'un nouvel an qui n'est d'ailleurs ni celui des Cambodgiens, ni celui des Laotiens, ni celui des Annamites, — nous avons entendu les vœux adressés par le Siam à ses « frères d'Indochine », désignés comme les « habitants des provinces » (khuên) annamites, cambodgiennes et laotienes du grand empire Thai (maha-anachak thai).

Ainsi, c'est l'annexion pure et simple à la faveur d'une étymologie fallacieuse (1) et d'une théorie raciste dont j'ai dit précédemment ce qu'il fallait penser (2). Et c'est apparemment pour marquer l'indépendance des Indochinois habitant les quelques kilomètres carrés de territoire occupés par les troupes siamoises le long de la frontière, que le Gouvernement de Bangkok s'est empressé de désigner des fonctionnaires chargés de les administrer à la siamoise. Nous nous attendons à apprendre d'un jour à l'autre la nomination d'un « haut commissaire » dont le titre siamois sera sans doute quelque traduction de « Gauleiter ».

Nous voilà fixés sur ce que le Siam entend par l'indépendance de ses « frères ». La question est de savoir si, après avoir été les protégés et les associés d'une grande nation dont la culture rayonne sur le monde, les Indochinois accepteront de devenir les sujets d'un petit pays sans culture originale, dont toute la civilisation moderne est faite d'emprunts mal assimilés. Poser la question, c'est la résoudre.

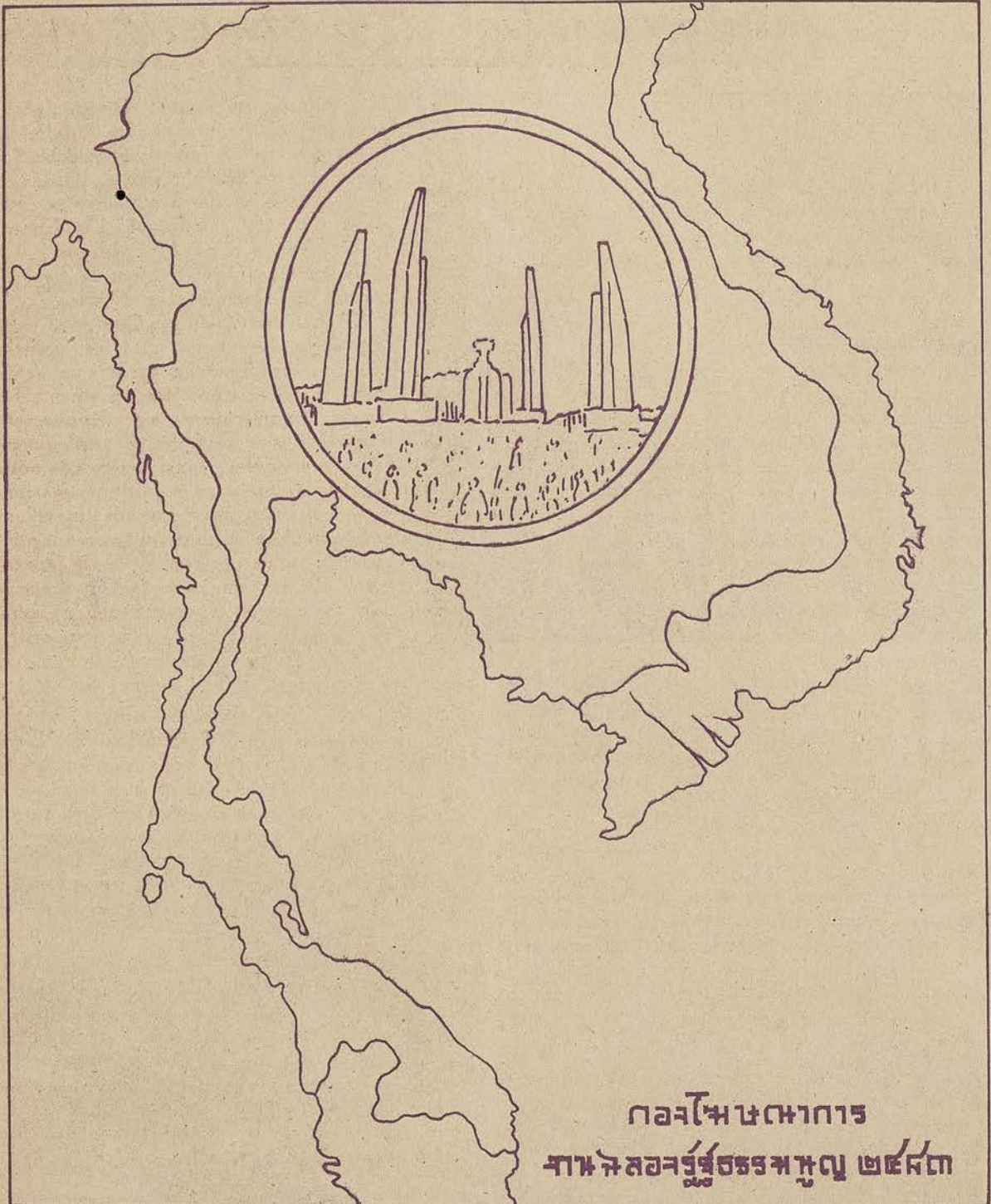
(1) Les Siamois prétendent que « thai », qui n'est en réalité qu'un nom ethnique comme « khmer » ou « lao », est un adjectif signifiant « libre ». « Devenir thai » équivaut par conséquent à « devenir libre ».

(2) La prétendue identité raciale des Khmers et des Thais, *Indochine*, n° 12.

INDOCHINE

สมุดกำหนดการงานฉลองรัฐธรรมนูญ

๑ พุทธศักราช ๒๔๘๓ (ปีที่ ๙) ๒



*Couverture du programme des fêtes siamoises anniversaires
de l'octroi de la Constitution (10 Décembre 1940)
Publié à Bangkok par le Département de la Propagande*

Coups de Sonde à travers l'Indochine

(Quinhon, Ankhé et la Route 14)



lée. Auprès, un coquet village s'abrite sous les palmes bruisantes. Contre les vents d'hiver, la montagne proche fait barrière. Une blanche église, d'un style neuf, simple et charmant, élève sa croix dans un azur rayonnant. Un Eden ? Non : c'est le séjour des lépreux..

Ils sont là 537. Ils étaient 32 en 1929 quand le Docteur Le Moine et le P. Maheu fondèrent, à Quy-hoa, cette léproserie. Son but ? Que les malheureux qu'elle accueille gardent le sentiment d'être encore des hommes. Des Sœurs franciscaines au dévouement admirable ont fait de cet asile deux villages modèles, nets, soignés, rians, fleuris ; les malades y ont leurs maisonnettes, ils sont chez eux. Ils travaillent et vivent. Les enfants qui naissent sont aussitôt isolés, préservés de la contagion, élevés dans une crèche. Cependant les lépreux reçoivent tous les soins que la science actuelle peut leur offrir.

Pour les plus légèrement atteints, un traitement régulier et intensif permet soit de les guérir, soit d'arrêter les progrès du mal : en 1939-1940, vingt-cinq d'entre eux ont pu être rendus au monde des vivants.

QUE de choses encore, dans ce pays, mériteraient qu'on en parlât davantage ! C'est là précisément un des buts qu'*Indochine* s'est fixés : saisissons l'occasion de la récente tournée de l'Amiral Decoux, pour nous arrêter, après lui, à quelques-unes de ses escales.

★★

Voici, à quelques kilomètres au Sud de Quinhon, une exquise petite vallée ouverte sur la mer. Une plage blonde la borde, tout ensoleil-





Quittons cette côte riante et tragique, et insinuons-nous, par la montagne, au pays moi entre Quinhon et Pleiku ou Kontum, voici Ankhê.

Là vivent, au milieu des Bahnars, 1.000 Annamites dans le centre même et 9.000 autres dans la zone environnante : ce sont les colons. Avec prudence, on a voulu non pas y attirer à la fois de grandes foules, mais y accueillir des individus dont on cherche à élever progressivement le standing. Chaque nouvelle famille reçoit une terre suffisante pour la faire vivre, mais se voit refuser les grandes concessions qu'elle ne saurait exploiter que par métayers, salariés agricoles, locataires ou autres non-possédants sans espoir. On veut que ceux qui viennent réussissent, s'enrichissent et se fixent ; qu'ils mettent le pays en valeur, non qu'ils le rançonnent.



Voilà dix ans que la méthode s'applique ; les résultats sont excellents.

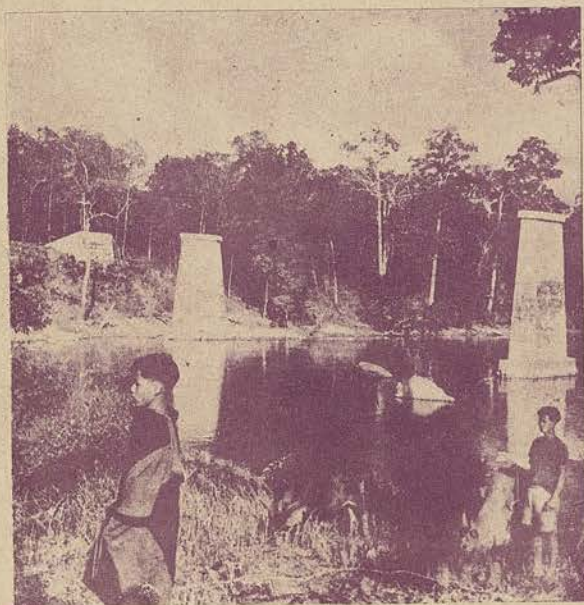
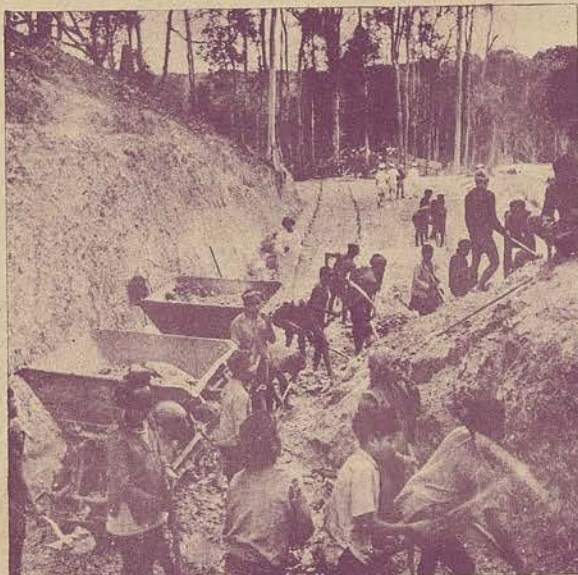
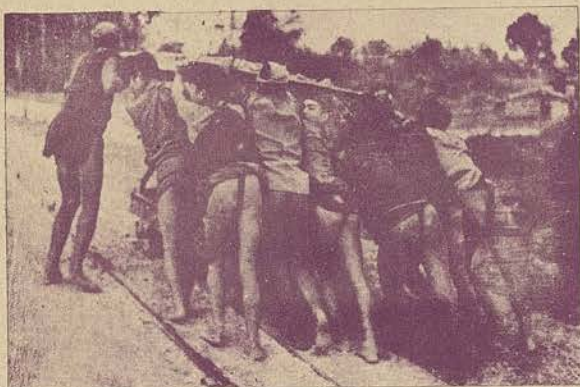
Il y a, à An-khê, une station d'élevage — jumenterie et bouverie —, qui date de 1908. La jumenterie, d'époque en époque, a fait varier ses recherches selon la demande, pour se consacrer aujourd'hui au cheval du pays, et en régénérer la race par sélection. Son effort va de pair avec le développement indigène de la traction animale, qui, couramment pratiqué en Cochinchine, se propage peu à peu vers le Nord. La bouverie, à l'exemple de l'Amérique du Sud, constitue aujourd'hui par croisements une race de bœufs lourds, pour le travail, la boucherie et,



éventuellement, l'exportation : les produits — $3/8^e$ de sang hindou, $5/8^e$ de sang européen — se reproduiront entre eux en conservant les caractères acquis. Ainsi parviendra-t-on peu à peu à améliorer fortement les bœufs et les chevaux du pays, tout en leur conservant leur résistance à climat.

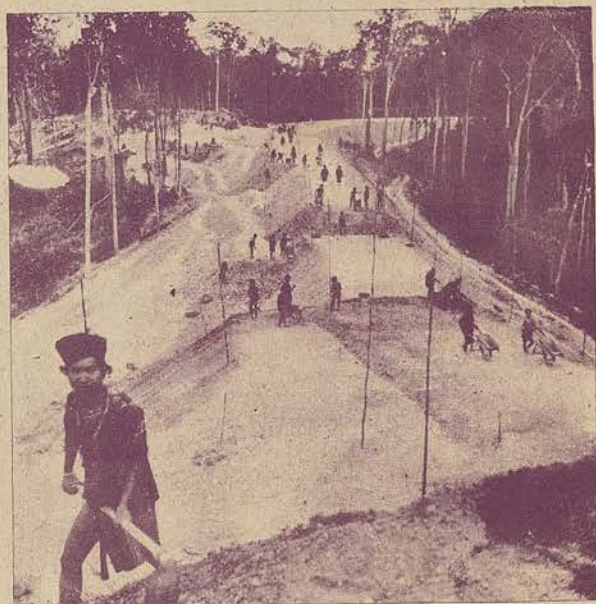


La route 14 est, ou sera, la corde de l'immense arc que dessinent, du Centre-Annam à Saigon, le littoral et ses satellites, la route mandari-



ne et la voie ferrée. Celles-ci, accrochées à une côte chaque année battue des typhons, sont exposées et vulnérables ; leur tracé, pourtant, est le seul qui fut possible quand on les construisit, puisque la région côtière était seule exploitée et habitée.

La mise en valeur des hauts plateaux moïs a changé la question. Il fallait, pour les desservir, une nouvelle artère : du coup, on a pu revenir à l'idée de la grande rocade, qui est une belle et grande œuvre. On verra par nos photos l'ampleur des travaux. La route est large et largement conçue, et son tracé rectiligne ou ses virages à grand rayon bien relevés permettront de fortes moyennes et un haut rendement. C'est vraiment une voie impériale qui s'ouvre aujourd'hui à travers des paysages magnifiques, et des terres fertiles, propres aux cultures riches et qui, jusque-là, étaient perdues pour le travail des hommes.



Au Pays Moi

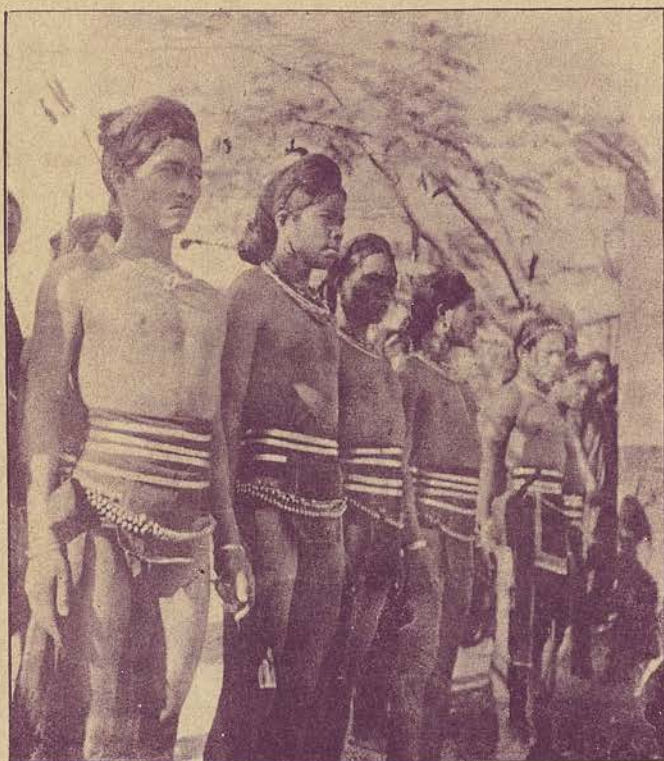
Ci-contre : Moi de Kontum

Ci-dessous : La forêt
entre Banméthuot et Ninh-hoa



Photo P. VERGER



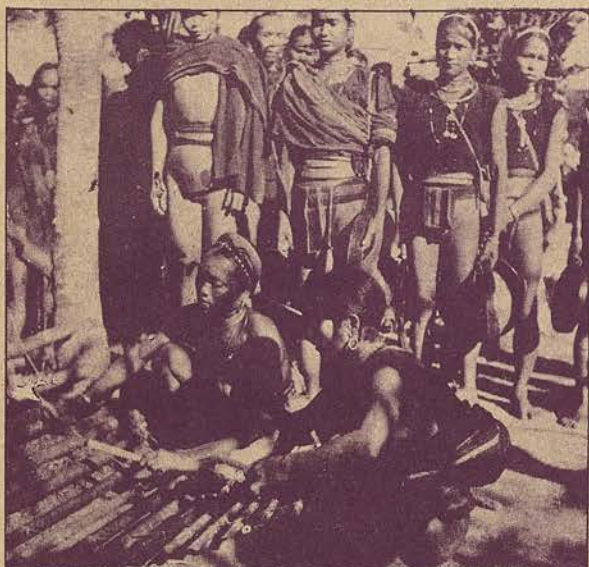


Ci-dessus : Types de la région d'Ankhé
Ci-dessous : La forêt dans la région de M'Drack.





En haut: Femmes de Ban-don. — Au milieu (à droite): Musiciens de la région de Banméhuot
Au milieu (à gauche) et en bas: Musiciens de la région d'Ankhê.



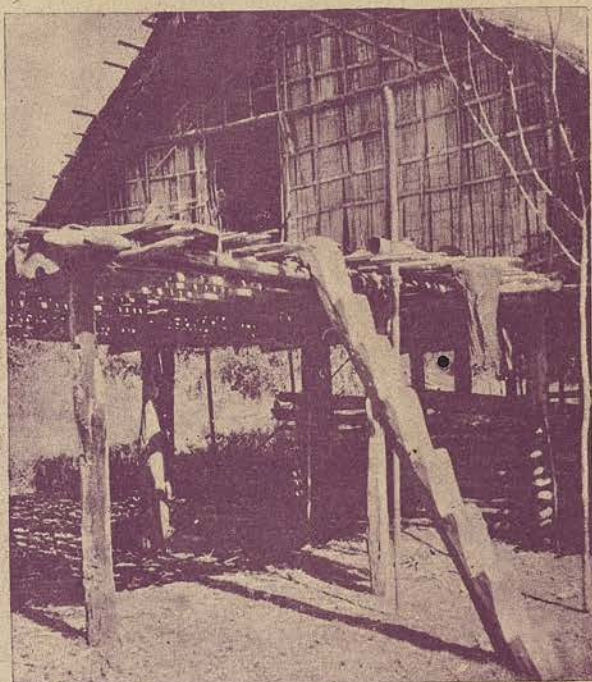
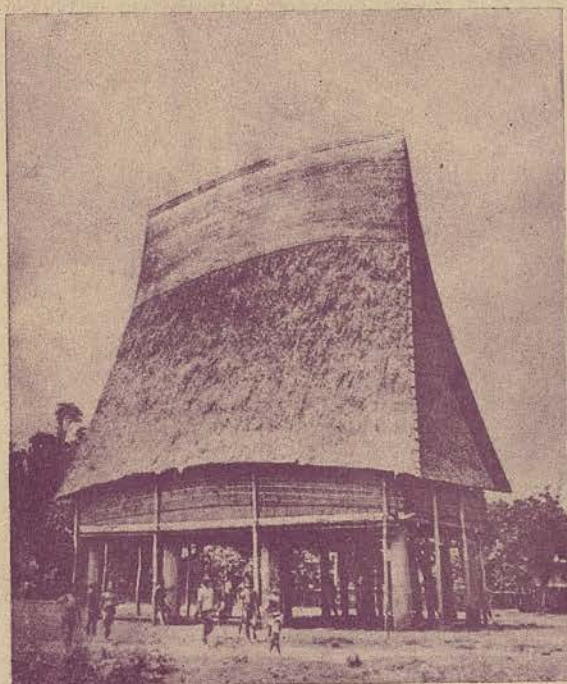
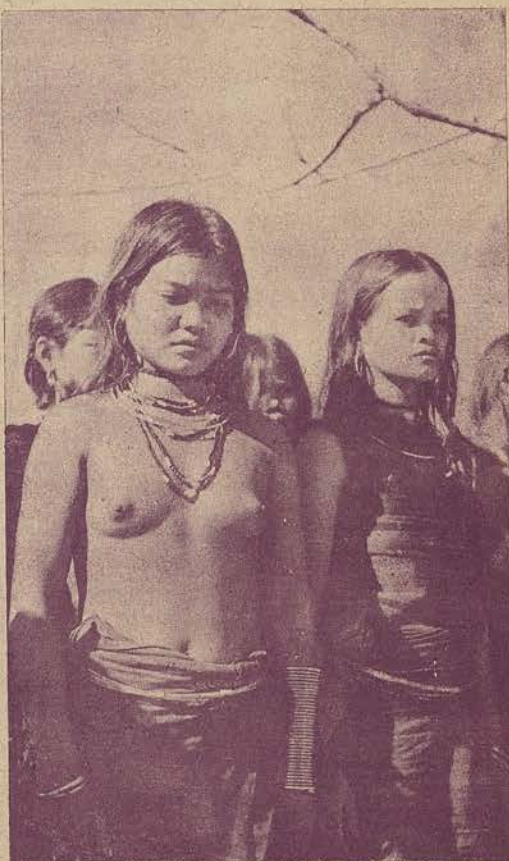
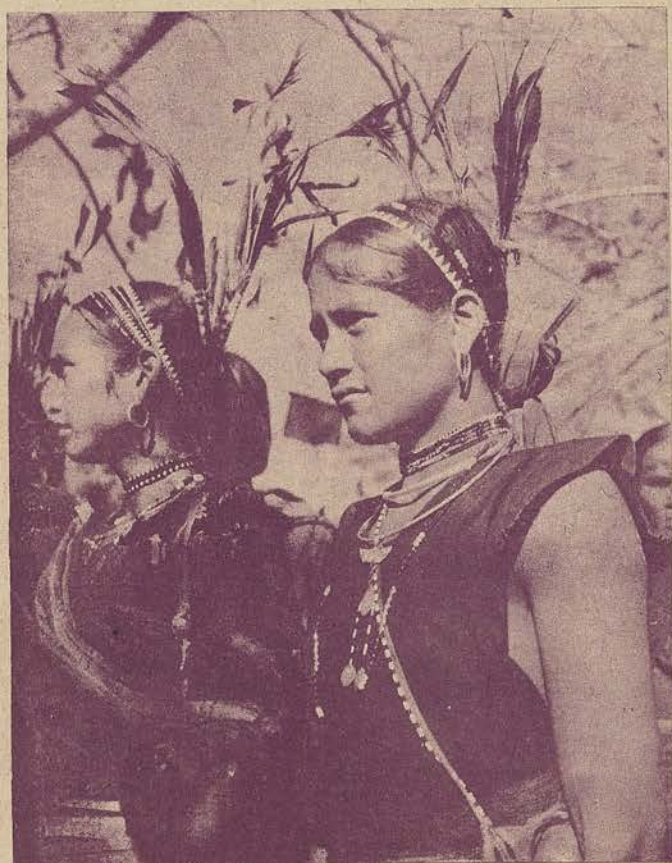
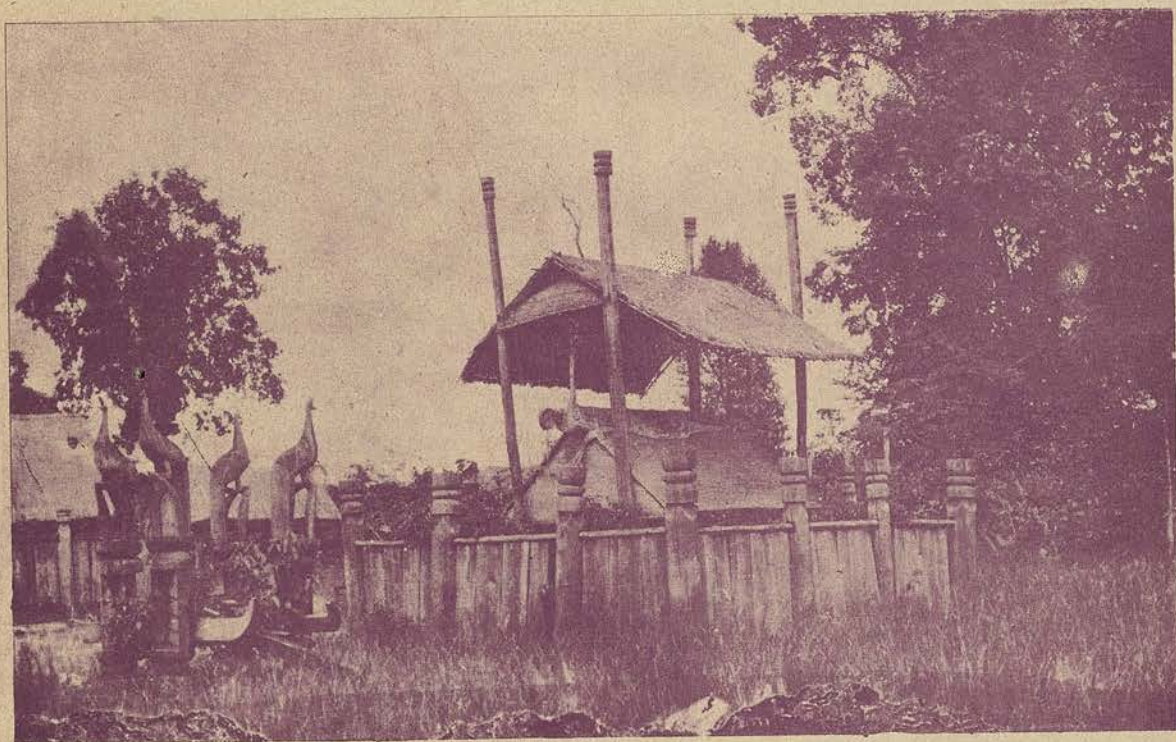


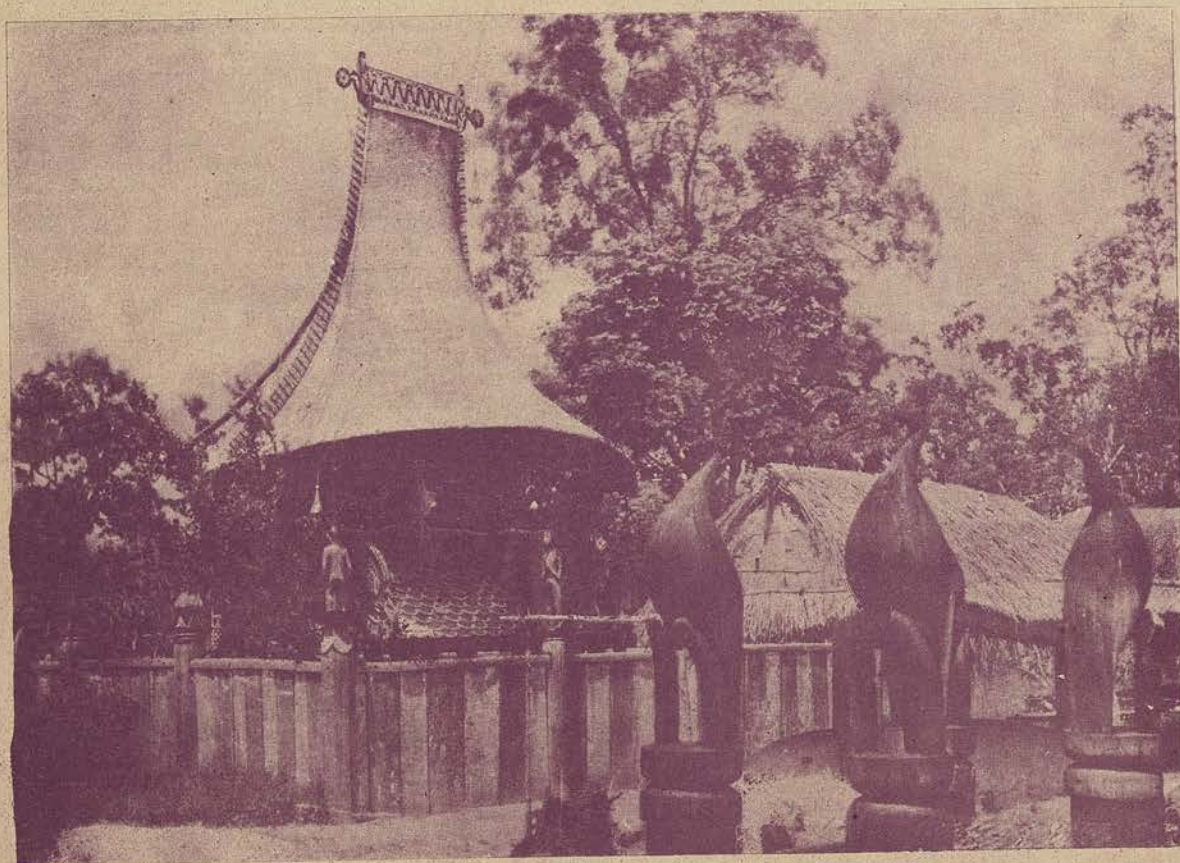
Photo P. VERGER

Ci-dessus, à gauche : Maison commune à Kontum ; à droite : Escalier d'une case moi
 Ci-dessous : Types de la région d'Ankhê





Tombeau moï à Ban-don



Types Moï

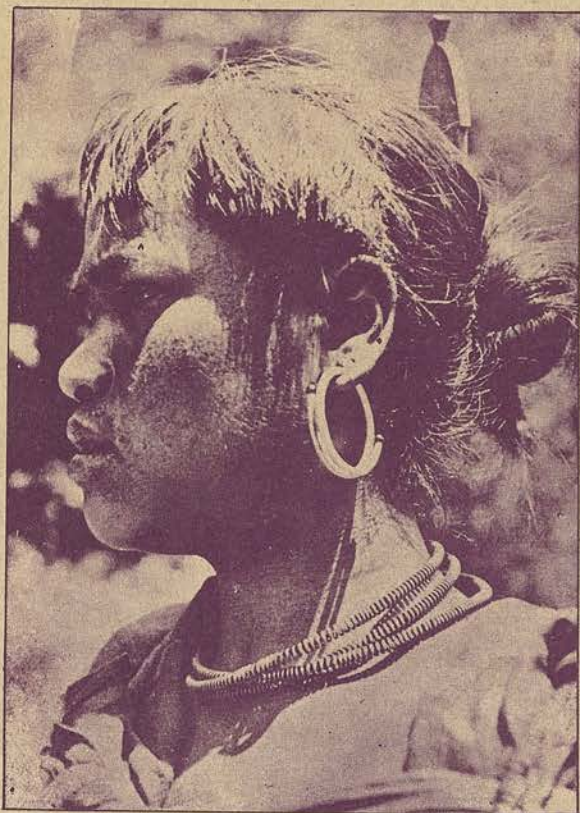
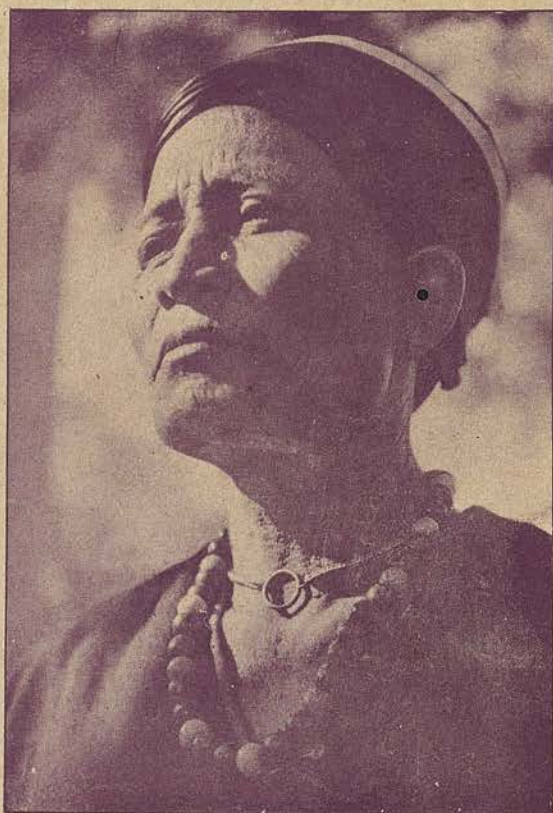


Photo P. VERGER





L'arrivée de l'Amiral DECOUX et de S. M. BAO-DAI

La Fête du Serment à Ban-Méthuôt

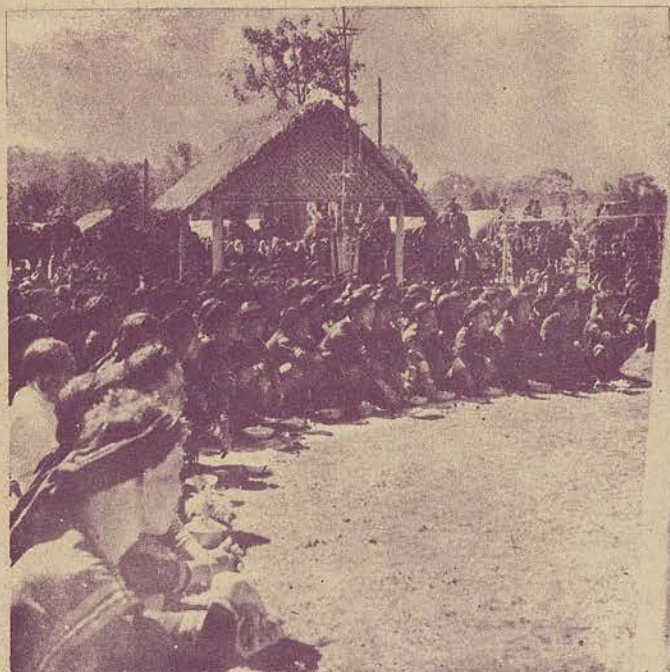
CHACQUE année, depuis plus de quinze ans, est célébrée à Banméthuot une cérémonie dite « Fête du Serment ».

Cette cérémonie a été instituée par une circulaire du 30 juillet 1923 adressée par M. Pierre Pasquier, alors Résident Supérieur en Annam, aux Résidents des régions moïs : « Tous les ans, dit ce texte, les chefs viendront au chef-lieu, et au milieu de fêtes, de distributions de présents, dans le déploiement de nos forces de police, renouvelleront entre les mains du Gouvernement français, en touchant l'anneau symbolique, le beau serment que j'ai reçu moi-même lors de mon premier voyage au Darlac ».

C'est M. Sabatier qui, conformément aux instructions reçues, organisa la première Fête du Serment. Cette fête eut lieu à Banméthuot le 1^{er} janvier 1926. Pour savoir ce qu'elle fut il faut lire la « Palabre du Serment au Darlac » (1), plaquette où, sur les instances de M. Pasquier, devenu Gouverneur Général de l'Indochine, M. Sabatier publia en français ce qu'il avait dit aux Chefs autochtones en rhadé le 1^{er} janvier 1926. « Je n'ai jamais eu l'occasion de lire — sauf dans Kipling — rien d'aussi émouvant que les paroles de ce Chef français qui a pu, par sa connaissance de la langue et de la loi, acquérir aussi complètement l'esprit d'une race et se ser-



(1) L. SABATIER. — *Palabre du Serment au Darlac*. Hanoi (IDEO — 1930).



vir de cette parfaite identification pour réaliser une œuvre d'un bel altruisme français ». Ainsi s'exprimait M. Pasquier à propos de la Palabre du Serment du 1^{er} janvier 1926.

Cette cérémonie, grâce à ceux qui ont su continuer l'œuvre commencée, a acquis par la suite, aux yeux des autochtones et des Européens, une importance sans cesse croissante. Pour les premiers qui ignorent le calendrier elle est l'événement

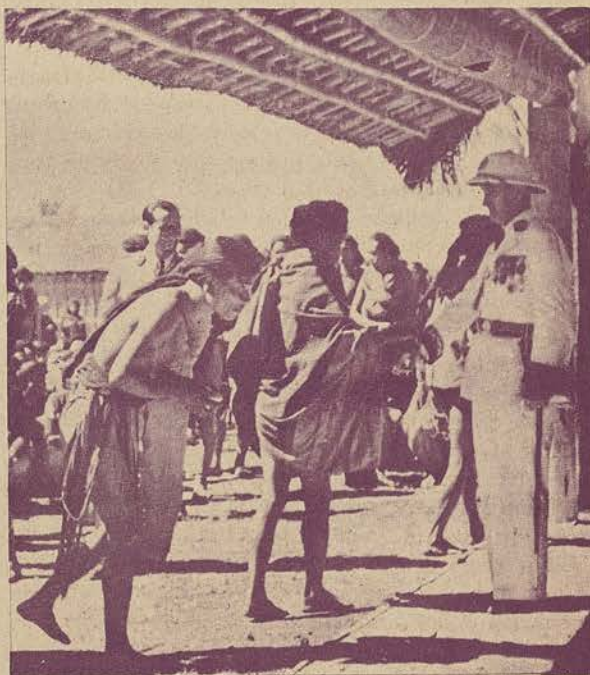
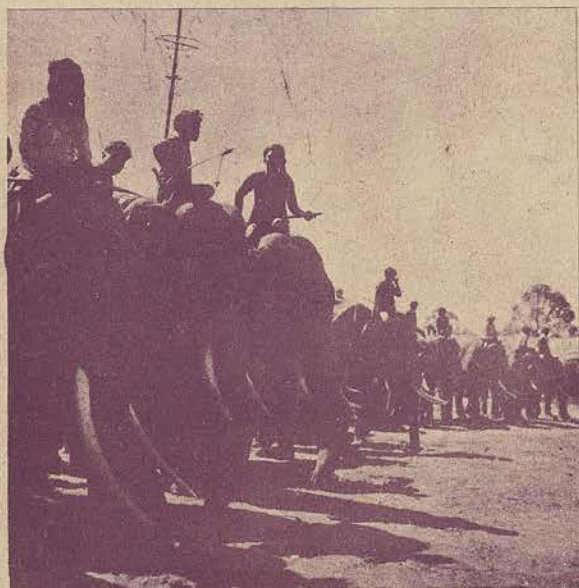
saillant qui marque le passage d'une année à une autre. 1914 est donc au Darlac la 16^e année du Serment.

Le but de cette manifestation est, pour le Résident de France au Darlac, de prendre directement contact avec les Chefs de cantons et de villages de toutes les tribus, de recevoir d'eux le serment d'obéissance et de loyauté envers la France, et de discuter de toutes les affaires du pays.

Pour les assistants elle constitue un spectacle

En haut : Avant le serment (à droite : le bol d'offrandes, riz et œufs).

En bas : à droite : l'offrande en touchant le bracelet à gauche : les éléphants massés avant le défilé.





Le salut des éléphants

unique, tant par l'intérêt que présentent les cérémonies qui s'y déroulent, que par la diversité des types humains venus de tous les coins de la province, les couleurs vives des costumes et des parures des hommes et des femmes appartenant à plus de vingt tribus différentes. En outre, nulle part au monde on ne peut voir, groupés en un même point, des centaines d'éléphants domestiques.

La cérémonie a lieu sur un vaste terrain en pente situé à l'entrée de la ville. Dans le fond du vallon roulent les eaux toujours troubles de la Rivière Ea-Tam (la Rivière Noire) ; de l'autre côté de la rivière, les ondulations boisées du Plateau constituent le fond du magnifique tableau que l'on a sous les yeux.

Deux ou trois jours avant la Fête, les Chefs de villages et de cantons commencent à affluer au chef-lieu accompagnés de leurs femmes, de parents et d'hommes d'armes ; des aides portant de lourdes jarres ou des gongs dans le dos les suivent ; d'autres tirent des buffles derrière eux.

La cérémonie commence le matin par une revue des troupes de la garnison (armée, milice) suivie d'un défilé. Cette ouverture, on l'a vu plus haut, est tout à fait conforme à l'esprit de la circulaire.

Après ce déploiement de forces, le Résident et ses collaborateurs prennent place dans la tribune. Derrière eux s'installent les invités, les curieux, les touristes...

La tribune est édifiée sur la partie la plus élevée du terrain. Sur la gauche, et un peu en avant des officiels, le Khua Prong (le Grand Chef) est assis sur une chaise ; c'est le successeur du Khunjonob, grand ami de la France, mort centenaire il y a un peu plus de deux ans. L'épée d'administrateur sur laquelle s'appuie le

Grand Chef avait été offerte à son prédécesseur par le Gouverneur Général Pierre Pasquier.

Devant la tribune s'étend une véritable mer de crânes : ce sont les 500 chefs qui attendent accroupis, le bol de riz posé entre leurs pieds. Les Chefs de cantons sont au premier rang ; chacun a derrière lui les Chefs de villages relevant de sa juridiction. La délimitation des cantons ayant été faite en tenant compte de la répartition des différentes tribus, on a sous les yeux la carte ethnographique de la province :

Voici d'abord les Rhadés portant la veste noire à brandebourgs rouges et le turban noir souple noué derrière la tête ; ils se distinguent en Rhadés Kpa (droits), Adham, Dliê-Ruê et Ktul.

A côté d'eux se sont placés les Krung et les Jarai qui vivent dans le Nord, à plus de 100 kilomètres de Banméthuot.

Puis viennent les Mdhurs aux longues tuniques sombres ornées de longs rubans multicolores aux épaules, et d'un carré de tissu blanc bordé de rouge dans le dos. Ils sont installés dans la délégation de M'Drak, à une centaine de kilomètres à l'Est, sur les pentes de la vallée du Song Ba. Ce sont les seuls qui utilisent la charrue pour labourer leurs rays.

Au milieu de cette masse se sont placés les Bih qui vivent sur les bords des grands marais, à une cinquantaine de kilomètres au Sud. Leurs femmes sont remarquables par la longueur que peut atteindre le lobe de l'oreille par suite des lourds anneaux d'étain massif qu'elles y suspendent, par le grand nombre de colliers et de bracelets dont elles se parent, et par leur jupe très courte qui s'arrête à mi-cuisse...

Enfin, sur la droite, se sont groupés les Mnôngs dont les différents dialectes se rattachent

L'Amiral DECOUX boit à la jarre



plus ou moins aux langues môn-khmères : *Rolam* du Lac Dak-Lak qui a donné son nom à la province et sur les berges duquel ils cultivent de riches rizières ; *Gar* de la vallée du Haut Krông-Knô ; *Budong* chasseurs d'éléphants de Ban-Don, résidence du Grand Chef ; *Preh* et *Dih-Bri* de Buôn-jong-Dram ; *Nong*, *Prang* et *Bunor* de Poste-Maître vêtus de vestes rouges et portant aux oreilles de lourds cylindres d'ivoire.

Derrière les chefs, des jeunes hommes au teint cuivré, debout la lance au poing, forment la garde d'honneur. Tout autour du vaste camp des centaines d'éléphants semblent monter une garde vigilante.

Avant de recevoir leur Serment, le Résident souhaite la bienvenue aux Chefs dans leur langue ; il leur rappelle ensuite le sens de cette cérémonie à laquelle ils sont conviés chaque année.

Le Grand Chef des tribus rhadées vient le premier prêter le Serment d'obéissance et de loyauté au représentant de la France. Après lui viennent les Chefs de cantons suivis des Chefs des villages relevant de leur autorité. Tous viennent s'incliner devant le Résident à qui ils font l'offrande traditionnelle du riz et des œufs, symbole du tribut d'obéissance. « Tous avec confiance touchent le bracelet du Résident, car il suffit de le toucher pour qu'il soit consacré message de vérité, symbole de loyauté, pour qu'il ait toute sa vertu, tout son pouvoir, pour qu'il soit la preuve de la sincérité de leur Serment » (1).

Ce long défilé de 600 chefs dure près de 2 heures. Il est suivi d'un autre défilé plus imposant encore par la masse de chacun des participants : celui de 300 éléphants (domestiques) dont beaucoup font aux tribunes une révérence qu'ils voudraient gracieuse...

La cérémonie du Serment se termine par une invocation aux divinités locales et aux esprits des morts. Le représentant de la France va s'asseoir pour cela devant une jarre d'alcool au pied de laquelle a été placé le plateau d'offrandes rituelles ; de la main droite il tient le long chalumeau flexible avec lequel on aspire le liquide sacrificiel. Le vieux prêtre, Ma Diam, est accroupi près de lui ; il saisit le bracelet du Résident entre le pouce et l'index. Tout à coup, les gongs et les tam-tams résonnent répandent leur grondement sur tout le Plateau. C'est dans ce tonnerre que Ma Diam récite la prière du Serment :

« O génies, génies de l'Est, génies de l'Ouest, génies d'en haut et génies d'en bas,

« Je vous invite à manger du buffle et boire de l'alcool,

« Je vous demande d'aider le grand-père (le Résident) à veiller sur les habitants et les protéger.

« Le Grand-père a invité cent et mille personnes à venir le saluer, à venir à lui afin que les bras et les poitrines soient solides, afin que ce soit bon pour tous, pour le Grand-père et pour les habitants, afin que les têtes ne soient pas malades, que les ventres ne soient pas lourds, que les bras et les jambes ne soient pas paralysés.

« Que les maisons soient agréables à habiter, que les habitants vivent toujours paisibles, que les enfants soient toujours joyeux, que ce soit bon pour le Grand-père et pour nous.

« Et telle est la prière que je vous adresse,

« O génies. »

Brusquement les gongs se taisent. L'invocation aux génies est terminée. Le Ay Prong (le Résident) boit ; il devra ensuite opérer une aspiration symbolique à toutes les jarres apportées par les villages. Les collaborateurs du Résident l'accompagnent dans l'accomplissement de ce rituel qui prend ici les caractères du devoir...

Pendant que les Ay français aspirent au chalumeau l'alcool doux ou fort des jarres du Serment, les buffles qui étaient attachés devant chaque campement sont mis à mort selon les rites propres à chaque tribu.

Cette première journée, très spectaculaire, est la journée du Serment ; elle se poursuivra dans les ripailles et les beuveries, et se continuera le soir par des chants et des danses à la lueur des torches.

La Palabre a surtout lieu le lendemain ; n'y participent que le Résident et ses collaborateurs et les chefs autochtones. Toutes les questions intéressant la vie de la province seront traitées de plus ample façon et sous une forme plus directe et plus accessible à l'esprit fruste des montagnards.

Banméthuot, 11 janvier 1941.

D. ANTOMARCHI



(1) L. SABATIER. — *Op. cit.*

Sur le plateau moï — Pleiku

Le thé de Pleiku



Les cueilleuses de thé

Les Moïs de Dalat



Photo P. MUNIER



Sur le plateau
moï –
Banméthuot



Les membres du Tribunal
provincial rhadé



HUÉ. — Groupe de Moïs
remontant de la ville vers
les montagnes de leur
habitat naturel.



Le Moï lançant l'épervier

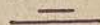


Photo P. MUNIER

LA LÉGENDE DE LA TERRE

(Suite)

par D. ANATOMARCHI.

— Pourquoi la reprendrions-nous ? Si vous n'avez pas d'enfants, si les dieux ne vous donnent pas de descendance, vous n'aurez qu'à adopter la fille de votre sœur-aînée ou de votre sœur cadette, ou la fille d'une de vos parentes de même clan, et la terre que nous vous cédon aujourd'hui vous la lui laisserez à votre mort. Si notre terre ne devenait pas absolument vôtre, nous pourrions nous-mêmes craindre qu'un jour vous ne repreniez les biens que nous vous donnez aujourd'hui.

— Nous ne les reprendrons jamais, ô amies, et votre terre restera pour toujours notre terre, même si nous allons nous fixer ailleurs. Elle sera bien nôtre puisque vous nous l'aurez cédée en présence de vos frères et des nôtres. Vous nous la céderez entièrement, avec tout ce qu'elle porte : les manguiers avec leurs branches, les bananiers avec leurs racines, les vallons avec leurs ruisseaux ; les anguilles dans leurs trous, les lombrics dans leur boue, les vipères et les couleuvres, vous nous les céderez aussi, et ainsi votre terre sera bien nôtre. Vous nous abandonnerez également les fourmis noires et les fourmis rouges, les termites dans le sol, les scorpions sous les pierres, les scolopendres dans les herbes. Les rhinocéros dans les bas-fonds humides, les tigres dans la jungle, les animaux sauvages dans la forêt, vous nous les abandonnerez. Les bambous mâles et femelles, les roseaux, la pailote, les buissons, les forêts vierges, les arbres à essaims *k̄tong* et *k̄djar*, vous nous les donnerez aussi. Tout ceci et cela qui vit ou pousse sur votre terre, vous nous l'abandonnerez, et ainsi votre terre deviendra bien notre terre (1).

H'Bang et H'Niam remirent alors à leurs amies deux gourdes en argent, deux assiettes en or et deux épingles à cheveux, un éléphant mâle avec ses défenses et une jarre *tuk* :

— Vous nous avez donné votre terre, dirent-elles ; en échange nous vous donnons ceci, ô amies.

Ensuite Y-Mtao et Y-Kuang pour H'Bang et H'Niam, Y-Bang et Y-Mlan pour H'Ru et H'Nga, scellèrent le contrat par l'échange de leurs bracelets. Ainsi H'Ru et H'Nga ne pourront plus reprendre ce qu'elles ont donné.

H'Ru et H'Nga donnèrent un cheval mâle à Y-Mtao et Y-Kuang, témoins garants de leurs amies. H'Bang et H'Niam donnèrent également un cheval mâle à Y-Bang et Y-Mlan, témoins garants de H'Ru et H'Nga (2).

C'est ainsi que les membres de la famille Ayun eurent la terre, les eaux et les bois bien à eux ; ce furent H'Ru et H'Nga de la famille Niê-Kdam qui les leur cédèrent autrefois. On ne chercha jamais à leur reprendre la terre qu'ils avaient ainsi acquise, et ils en resteront les seuls propriétaires jusqu'à la fin de leur race (3).

★ ★

H'Ru et H'Nga remirent la terre à leurs amies en la leur montrant du coude. Mais H'Bang et H'Niam ne voulurent pas l'accepter ainsi ; elles demandèrent qu'elle leur soit montrée sur les lieux mêmes en présence de leurs frères.

Y-Bang et Y-Mlan accompagnés de leurs sœurs conduisirent donc H'Bang et H'Niam sur la terre qu'ils leur cédaient ; ils leur en montrèrent toutes les limites en présence de leurs frères Y-Mtao et Y-Kuang.

— Elle s'étend vers l'Ouest :

Des chûtes Hdang aux sources de la Knang-Hbia,

Des sources de la Knang-Hbia au ruisseau du vallon Tiêng,

Du vallon Tiêng au rocher Dang (sur le Mont Hwi),

Du rocher Dang au Puits du Génie,

Du Puits du Génie à la Mare du Ciel (où autrefois le Maître du Ciel prépara de l'eau de riz pour se laver la tête),

De la Mare du Ciel au pied de l'escalier de feu M'Dao,

Du pied de l'escalier de M'Dao au Pré de la Mare au Chat,

(1) Ceci semble être en contradiction avec ce qui a été dit plus haut ; H'Bang et H'Niam possèdent déjà tout ce qui pousse sur la terre, par droit du premier occupant. Cette tirade doit donc être considérée ici d'un point de vue purement littéraire ; elle a été introduite par l'élan poétique du narrateur qui cherche toujours à charmer son auditoire par des phrases harmonieuses. C'est un fait courant dans la littérature orale rhadée, surtout dans la poésie, où le fonds importe parfois moins que la forme.

(2) Une rétribution est toujours due aux témoins qui garantissent un contrat ; en cas de non-exécution, ils peuvent être tenus pour responsables.

(3) Les *pô lan* (propriétaires) n'exerçant que faiblement leurs droits de propriété, ceux-ci leurs sont contestés aujourd'hui par les administrateurs, les ethnographes et les colons.

Du bord du marais Knir au vieux cotonnier (que Y-Bang et Y-Mlan plantèrent pour limiter la terre, et auquel ils firent le sacrifice d'un buffle afin qu'il vécut longtemps),

Du vieux cotonnier au Pré Su,

Du pré Su au pré Tu-Brô,

Du pré Tu-Brô au bief Ngîê (sur la rivière Kuang),

Du bief Ngîê au Ravin pierreux,

Du Ravin pierreux au Vallon abrupt,

Du Vallon abrupt aux Chûtes Hdrông,

Des chûtes Hdrông aux sources de la rivière Bang,

Des sources de l'Ea Bang à la falaise Muh,

Du Pré de la Mare au Chat au bord du marais Knir,

De la falaise Muh au Pré à rizières,

Du Pré à rizières au Pré de la Mare ronde,

Du Pré de la Mare ronde au confluent de la rivière Hniêu,

Du confluent de l'Ea Hniêu à la rivière Koïk,

De l'Ea Koïk à la rivière Kreh,

De l'Ea Kreh à la rivière Tlua,

De l'Ea Tlua aux sources de la rivière Dra-Mla,

Des sources de l'Ea Dra-Mla à la rivière Kpang,

De l'Ouest de l'Ea Kpang à l'Est de la forêt de *truôl* clairsemés (où autrefois on assassina un homme),

De la forêt de *truôl* à l'arbre que rongent les singes,

De l'arbre que rongent les singes à la fontaine de la mère de H'O,

De la fontaine de la mère de H'O à la rivière Hmriêk,

De l'Ea Hmriêk aux chutes Guh,

Des chutes Guh aux chutes Un (sur l'Ea Knuêc),

Des chutes Un au point d'où nous sommes partis (aux chutes Hdang (1)).

Et c'est tout.

— Tout cela nous vous le cédon, ô amies, dirent H'Ru et H'Nga. Nous ne demeurerons plus sur cette terre puisque maintenant elle est vôtre. Cela vous l'apprendrez à vos enfants et à vos petits-enfants pour qu'ils sachent, pour qu'ils demeurent toujours sur leur terre, pour qu'ils ne s'en aillent pas sur celle des autres. Vous leur direz que ce n'est pas par saisie ni par contrainte que vous l'avez eue, mais que ce sont vos amies H'Ru et H'Nga qui vous l'ont cédée volontairement, librement. Maintenant elle est bien vôtre, faites-lui le sacrifice d'un buffle afin qu'elle vous reconnaisse comme ses seules propriétaires.

— Expliquez-nous bien, ô amies, tous les sacrifices qu'il faut offrir à la terre. Dites-nous tout ce que vous faisiez vous-mêmes pour que nous sachions aussi.

— Chaque année vous sacrifierez un buffle mâle et cinq jarres d'alcool pour la terre, et pour vous un porc châtré et cinq jarres d'alcool ; ainsi elle reverdira bien, les eaux couleront limpides et fraîches, les bananiers et la canne à sucre pousseront bien. Si vous n'avez pas de buffle vous sacrifierez un bœuf : trois jarres *tuk* d'alcool et un taureau pour la terre, un verrat et trois jarres pour vous. Si vous n'avez pas de bœufs vous pourrez faire les sacrifices avec des porcs : cinq jarres d'alcool et un porc châtré pour la terre, un jeune verrat et trois jarres pour vous. Si vous n'avez pas de porc châtré vous sacrifierez une truie : trois jarres et une truie stérile pour la terre, une jarre *ba* et un cop pour vous. Voilà ce que vous ferez chaque année, ô amies (2).

— Et pour l'inceste, que ferons-nous ?

— Si ceux qui vivent sur votre terre se conduisent mal, s'ils ont des relations incestueuses entre frères et sœurs (3), entre membres de même clan, et que par leur faute la pluie ne tombe pas convenablement, vous leur réclamerez une amende.

— Que leur réclamiez-vous habituellement ? Nous n'avons jamais eu de terre et nous ne savons rien. Instruisez-nous afin que nous sachions, ô amies.

— Voici ce que vous exigerez : des biens pour une valeur de six *ko* (4), deux porcs assez gros et deux bols en cuivre ; une moitié sera payée par l'homme, l'autre par la femme. Celle-ci vous remettra en outre sa jupe, sa veste, ses boucles d'oreilles, son collier, son bracelet, sa binette à chercher du gingembre, tout ce qui a pu attirer les regards de l'homme sur elle. L'homme vous remettra la ceinture, la veste, le collier, le bracelet, le coupe-coupe à écorcer, le couteau à préparer le bétel, la lance qu'il portait, tout ce qui a pu attirer les regards de la femme sur lui. Après avoir sacrifié à la terre (pour la purifier), vous piquerez les coupables au doigt pour

(1) Plusieurs de ces points géographiques figurent sur la carte au 1/100.000^e. Les limites communes des propriétés limitrophes coïncident avec celles indiquées ici.

(2) Les *pô lan* sont tenus d'accomplir ces rites ; c'est pour cela que tous ceux qui font leur champ sur leur terre doivent payer une redevance, ne fût-ce que pour recouvrir les frais occasionnés par la célébration des rites.

(3) Les Rhadés distinguent l'inceste de clan (*agam*) et l'inceste de phratrie (*hlam*).

(4) Les *ko* est une ancienne monnaie représentant la valeur d'environ cinq piastres indochinoises.

en faire jaillir du sang qu'ils laisseront tomber dans la rivière (pour purifier les eaux). Ensuite vous leur présenterez une auge à cochons dans laquelle ils devront manger pour expier leur faute, pour effacer la souillure faite à la terre et aux eaux. Sur le lieu où a été consommé l'inceste vous planterez la lance de l'homme, et avec une corbeille vous recouvrirez les bols contenant la viande et l'alcool du sacrifice, cela pour que les porcs et les chiens ne puissent y toucher.

Et c'est tout, ô amies.

Et quand vous serez vieilles vous apprendrez tout cela à vos enfants et à vos petits-enfants pour qu'ils sachent aussi.

Voici toutes les filles, petites-filles, arrière-petites-filles de H'Bang et H'Niam depuis autrefois jusqu'à aujourd'hui :

Filles de H'Bang et H'Niam : H'Num et H'Cam,

Filles de H'Num et H'Cam : H'U et H'Bi,

Filles de H'U et H'Bi : H'Yi et H'Gu,

Fille de H'Y et H'Gu : H'Blak,

Filles de H'Blak : H'Bang et H'Niam,

Filles de H'Bang et H'Niam : H'U, H'Bi, et H'Blak,

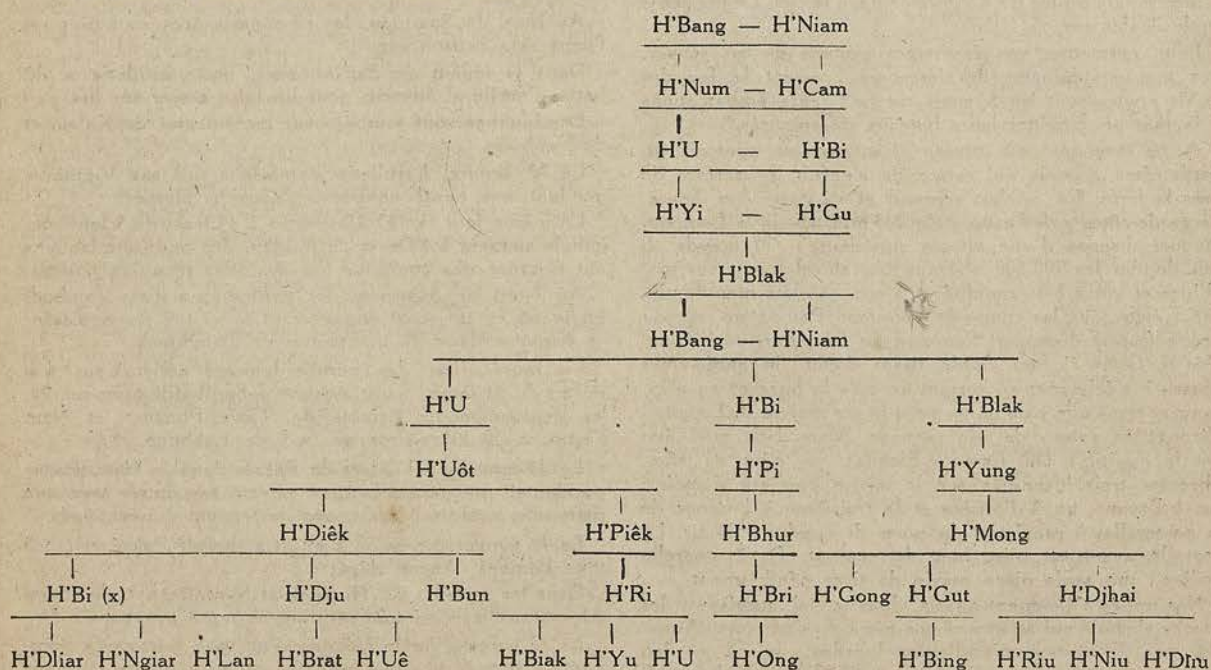
Fille de H'U : H'Uôt,

Fille de H'Bi : H'Pi,
Fille de H'Blak : H'Yung,
Filles de H'Uôt : H'Diêk et H'Piêk,
Fille de H'Pi : H'Bhur,
Fille de H'Yung : H'Mong,
Filles de H'Diêk : H'Bi, H'Dju et H'Bun,
Fille de H'Piêk : H'Ri,
Fille de H'Bhur : H'Bri,
Filles de H'Mong : H'Gong, H'Gut et H'Djhai,
Filles de H'Bi : H'Dliar et H'Ngia,
Filles de H'Dju : H'Lan, H'Brat et H'Uê,
Filles de H'Ri : H'Biak, H'Yu et H'U,
Fille de H'Bri : H'Ong,
Fille de H'Gut : H'Bing,
Filles de H'Djhai : H'Riu, H'Dliu et H'Niu (1).
Et telle est la légende de la terre.

D. ANATOMARCHI.

(1) Cette généalogie ne comprend que des femmes, la propriété se transmettant uniquement par voie utérine. Il convient de noter que les générations les plus lointaines sont groupées deux par deux ; dans la généalogie ci-dessus il faudrait donc compter au moins quinze générations.

Le tableau généalogique peut s'établir ainsi :



(x) H'Bi Ayun est l'actuelle propriétaire (pô lan) de la terre acquise autrefois par ses ancêtres H'Bang et H'Niam. Son héritière d'après la coutume est sa fille-aînée H'Dliar aujourd'hui âgée de quinze ans.

LA SEMAINE...

... EN INDOCHINE

Le Siam et nous

40 % de la Flotte siamoise par le fond !

Le 19 janvier à 20 h. 20, Radio-Saigon a diffusé un récit précis et émouvant de la bataille navale qui a eu lieu dans le Golfe du Siam le 17 janvier 1941.

Le Contre-Amiral Terraux prend tout d'abord la parole au micro et adresse ses félicitations aux équipages français et indochinois qui ont pris part à cette brillante action et ont fait preuve du plus grand courage et des plus belles qualités manœuvrières.

L'ingénieur-mécanicien Koch, du croiseur *Lamotte Picquet*, fait ensuite le récit de la bataille à laquelle il a participé.

Il est 6 heures du matin, le jour se lève à peine en cette aube du 17 janvier quand, du *Lamotte-Picquet*, on aperçoit les traînées laissées par des obus traceurs ; leurs lueurs rouges sombre et les fumées d'éclatement encadrent un avion français de liaison ; le Capitaine de vaisseau Bérenger, commandant le *Lamotte-Picquet*, ordonne aussitôt le brande-bas de combat et les navires français se dirigent à toute vitesse vers l'endroit d'où partent les coups de canon.

A 6 h. 19, on aperçoit dans la baie de Koh-Chang trois torpilleurs siamois qui ouvrent aussitôt le feu sur nos unités. Notre riposte est immédiate. Nos avisos foncent sur l'ennemi. Le *Lamotte-Picquet* fait feu de toutes pièces et lance trois torpilles sur les unités siamoises. En dix minutes, l'affaire est terminée. Le premier torpilleur ennemi donne une forte bande et chavire. Le second explose et la fumée monte à plus de 400 mètres dans le ciel. Le troisième coule également.

Pour permettre aux équipages siamois de se sauver, nos marins, toujours chevaleresques, cessent le feu dès qu'ils aperçoivent les Siamois mettant leurs embarcations à la mer pour quitter leurs bateaux désemparés.

A ce moment, du croiseur français, on aperçoit un garde-côtes siamois qui essaie de s'enfuir en serrant de près la terre. Le combat reprend et va durer une heure. Le garde-côtes a des canons de 203 mm., mais le *Lamotte-Picquet* dispose d'une vitesse supérieure : 30 nœuds. Il fait donner les 100.600 chevaux que développent ses machines et grâce à sa rapidité et à son habileté manœuvrière, il évite tous les coups de l'ennemi. Par contre, son tir précis frappe durement l'ennemi (le *Dhonburi* ou l'*Ayouthia* ?) Grâce à son faible tirant d'eau, le garde-côtes réussit à s'échapper en serrant de près la terre et en s'enfonçant dans une baie où ne peut le poursuivre le *Lamotte-Picquet* en raison de son tonnage. Mais dans quel état est le fugitif ! Du *Lamotte-Picquet*, on peut en effet, observer trois incendies sur le navire cuirassé siamois : un à l'avant, un à l'arrière et le troisième à hauteur de la passerelle, à proximité du poste de conduite du tir. La tourelle avant est mise hors de combat. De la tourelle arrière, une seule pièce essaie de tirer péniblement.

Nos unités s'éloignent quand, dans le ciel, surgissent des avions siamois qui attaquent nos marins vainqueurs. Aussitôt, nos 75 et nos mitrailleuses lourdes ouvrent un feu violent qui fait hésiter l'ennemi et l'oblige à lâcher précipitamment quelques bombes, dont une seule tombe près du *Lamotte-Picquet*. Après quoi, les avions s'enfuient. Le combat est terminé par notre victoire totale sur mer et

dans l'air. Nos navires n'ont pas été touchés, il n'y a pas un seul blessé, pas le moindre dégât matériel à bord.

Bien que les Siamois se soient courageusement battus en vrais marins, ils ont été impuissants devant l'habileté et la vaillance des nôtres.

Les trois torpilleurs coulés sont parmi les plus récents et les plus puissants de la flotte siamoise. Ils sont du type Monfalcone et ont été construits en Italie en 1935 et 1936.

Le garde-côtes siamois est une grosse unité de 2.200 tonnes, cuirassée à la ceinture, pont blindé, 4 canons de 203 mm. sous deux tourelles.

Les pertes éprouvées par la Marine siamoise sont extrêmement sensibles et diminuent sa puissance d'environ 40 %.

Le *Lamotte-Picquet*, qui a eu un rôle si glorieux, est une des plus belles unités de notre flotte d'Extrême-Orient. Il battait pavillon de l'Amiral Decoux, notre Gouverneur Général.

Les combats frontaliers

Aucune amélioration le long de la frontière, au contraire. La rencontre la plus importante eut lieu, le 12 janvier, entre une compagnie de tirailleurs et un groupement siamois de la valeur d'un bataillon renforcé.

L'affaire a fini à notre avantage. Nous avons eu quelques blessés, dont un officier et un aspirant.

En représailles, le 11 janvier nous avons bombardé Srakéo et Prachimbury.

A Yang Dang Kun (25 kilomètres au Nord de Poipet) à la frontière, rencontre de patrouilles. Des reconnaissances devant Krabey (10 kilomètres de Poipet), où notre couverture s'est dégagée sans difficulté des attaques siamoises de la veille.

Au Nord de Samrong, les reconnaissances siamoises refluant vers la frontière.

Dans la région de Savannakhet, notre artillerie a dû battre l'artillerie adverse pour lui faire cesser ses tirs.

Des bombes sont tombées sur nos villages de Kabao et de Naphong.

Le 12 janvier, l'artillerie siamoise a tiré sur Vientiane pendant une heure environ, 3 Laotiens blessés.

Le même jour, à 153 kilomètres à l'Ouest de Vientiane, immédiatement à l'Ouest de Paklay, des partisans laotiens ont échangé des coups de feu avec des réguliers siamois.

Au Nord de Samrong, les gardes frontaliers cambodgiens ont eu un court engagement avec une reconnaissance siamoise dans les montagnes de Dangkreck.

En représailles, des bombardements aériens sur nos postes du Mékong, notre aviation a bombardé avec succès, les cantonnements siamois de Thak Phanom et Nam Kham, à 50 kilomètres au Sud de Lakhone.

Le 13 janvier, à l'Ouest de Paksé, dans le Haut-Bassac occidental, des gardes laotiens se sont rencontrés avec une patrouille siamoise. Des coups de feu ont été échangés.

Le 14 janvier, un avion siamois a survolé Paksé et lancé trois bombes. Aucun dégât.

Dans les secteurs de Thakhek et Savannakhet, de courts duels d'artillerie se sont terminés à notre avantage.

Le 15 janvier, sur le Mékong, l'aviation siamoise a bombardé Paksé à plusieurs reprises, blessant quatre Laotiens et en tuant un.

En face de Paksé, sur la rive droite du Mékong, les forces siamoises, évaluées à un millier d'hommes et compor-

tant des éléments d'infanterie, d'artillerie et de cavalerie et de chars, se sont engagées contre nos éléments de couverture. Ceux-ci, dont les effectifs étaient considérablement inférieurs, ont exécuté leur mouvement de repli en direction du Paksé, combattant avec une énergie particulièrement signalée, infligeant aux assaillants des pertes très élevées et ne perdant eux-mêmes que 15 tués et blessés.

Le 16 janvier, un avion, de nationalité inconnue, a survolé à très haute altitude la Basse-Cochinchine et la région de Saigon, puis est reparti vers l'Ouest.

Le même jour, au Cambodge, entre Sisophon et Poipet, les Siamois ont exercé une forte pression, appuyée par des chars, sur nos éléments avancés. Ceux-ci ont regagné leurs positions de résistance, tout en infligeant à l'adversaire des pertes sévères. Ils ont eux-mêmes subi des pertes légères.

En représailles, des actions siamoises, notre aviation a accompli un raid de bombardement violent sur le terrain d'aviation de Prachimburi. Un grand nombre de coups au but a pu être observé sur le terrain, les hangars et les installations.

Aranya et Wadhaha ont été également bombardés. Des incendies considérables ont été constatés, à Aranya en particulier.

Malgré de très vives réactions, de la D. C. A. siamoise, tous nos avions sont revenus indemnes.

La tournée du Gouverneur Général Amiral Jean DECOUX

Nous avons laissé l'Amiral Decoux en route vers le Sud, à Hué. Le 12, après être arrivé à Quinhon, notre Gouverneur Général s'est rendu à An-khê, Pleiku et Banmethuot.

Accueilli à la limite de la province du Kontum par le Résident, M. Guilleminet, il s'est arrêté à An-khê, centre de colonisation annamite, où s'applique avec plein succès une politique inaugurée vers 1930 par l'Administrateur Jérusalémy et consistant à installer définitivement de petits propriétaires, assurés ainsi, d'un *standing* stable.

Après que le délégué, Inspecteur principal de la Garde Indigène Grethen, lui ait présenté les délégations des différents groupes ethniques Bahnars, Bonom, Alakong, Tolo, Cam, le Gouverneur Général, sous la conduite de M. Gillon, a visité les installations de la station d'élevage et s'est fait exposer l'économie des recherches poursuivies et les résultats obtenus à la jumenterie et à la bouverie.

Il a ensuite poursuivi sa route vers Pleiku, où le Résident, M. Morlevat, lui a présenté les fonctionnaires et les colons et l'a entretenu de diverses questions relatives à la colonisation sur les hauts plateaux moïs.

Dans l'après-midi, l'Amiral Decoux, en se rendant à Banmethuot, a inspecté au passage quelques-uns des chantiers de la route coloniale n° 14.

Il a été reçu à son entrée dans la province du Darlac, par le chef de cette province, M. Salomon, qui, dans la soirée, lui a présenté les fonctionnaires, les officiers et les colons de Banmethuot.

La journée du 13 janvier

Au début de la matinée du 13 janvier, l'Amiral Decoux a poursuivi au Sud de Banmethuot, son inspection des chantiers de la route coloniale n° 14. Celle-ci, on le sait, est appelée à devenir une des principales artères de l'Indochine. Reliant à Saigon la côte du Centre-Annam par les hauts plateaux moïs, qu'elle traverse du Nord au Sud, elle doit permettre la mise en valeur d'une vaste région aux grandes possibilités, propre à diverses cultures riches, notamment à celles du café et du thé, auxquelles l'effort des colons a déjà donné un bel essor. Conçue pour être une voie à grand rendement, exécutée, selon des méthodes et des techniques très modernes, la route 14, abritée des typhons par la distance de la côte, sera régulièrement praticable en toutes saisons et comptera parmi les plus grands

travaux réalisés en Indochine par le service des Travaux Publics.

Revenu à Banmethuot, où S. M. Bao-Dai est venue le rejoindre, l'Amiral Decoux a assisté ensuite à la grandiose cérémonie de Grand Serment célébrée pour la première fois en présence du Gouverneur Général et de l'Empereur d'Annam.

Huit à dix mille Moïs s'étaient rendus à Banmethuot pour cette fête. Après une allocution au Chef de la Colonie et au Souverain, le Résident Salomon s'adressa aux 600 chefs, appartenant pour la plupart à la race rhadée, venus pour renouveler le serment de fidélité à la France et reçut de chacun d'eux les offrandes rituelles d'œufs, de riz et de bracelets. Après avoir bu aux jarres d'alcool, qui leur étaient présentées, tandis que résonnaient les gongs, les autorités assistèrent enfin aux défilés de plusieurs centaines d'éléphants venus avec les chefs moïs.

L'Amiral Decoux eut à la fin de la matinée, un entretien avec S. M. Bao-Dai, puis, au début de l'après-midi, partit pour Nha-trang. A son arrivée, le Résident, M. Levadoux, lui a présenté les officiers, les fonctionnaires et les colons, puis l'a accompagné jusqu'à l'Institut Océanographique de Cauda, que le Gouverneur a visité sous la conduite de son directeur, M. Chevey.

Au cours de l'après-midi, l'Amiral partit de Banghoi pour Phan-thiêt, où le Résident, M. Delage, qui était allé l'accueillir à la limite de la province, lui a présenté à son arrivée les fonctionnaires, les colons et les notabilités.

Les 14 et 15 janvier

Dans la matinée du 14 janvier, l'Amiral a inspecté les installations militaires et les travaux de la baie de Camranh.

A cette occasion, accompagné du Contre-Amiral Terraux, Commandant la Marine en Indochine, il a passé en revue les unités de la flotte qui étaient mouillées sur rade. Les honneurs et les saluts réglementaires lui ont été rendus par le *Lamotte-Picquet*, tandis que la vedette, portant sa marque, défilait devant la ligne des bâtiments.

D'autre part, l'Amiral Decoux a tenu une importante conférence avec les autorités militaires du secteur côtier.

Le soir du 14, l'Amiral arrivait à Saigon. Le lendemain il recevait M. Rivoal, Gouverneur de la Cochinchine, le Général Mordant, le Général Pellet, le contre-amiral Terraux, Commandant la Marine en Indochine et le Médecin-Général, Inspecteur, Bottrot Roussel.

L'arrivée du Général MORDANT

Le 13 janvier, dans l'après-midi, par le *Cap Padaran*, sont arrivés à Saigon les Généraux Mordant et Pellet, qui remplacent respectivement les Généraux Martin et Derendinger, ainsi que le Médecin-Général, Inspecteur, Bottrot Roussel, successeur du Médecin-Général Heckenroth.

De nombreuses personnalités étaient allées accueillir les arrivants au débarcadère des Chargeurs Réunis.

Le lendemain matin, à huit heures, au Cercle militaire, boulevard Norodom, les Généraux Mordant et Pellet recevaient les différents Corps constitués de la Ville de Saigon en présence du Général Derendinger.

M. Boy-Landry, Maire de Saigon, démissionne

Le 14 janvier, la population saigonaise apprenait avec émotion que son Maire, M. Boy-Landry, le négociant et industriel bien connu, venait d'adresser sa démission.

Aussi bien, cette pénible décision de sa part n'étonnait-elle pas ses nombreux amis au courant du mauvais état de santé de M. Boy-Landry, en traitement en France depuis plus de deux années,

En l'honneur de la Marine

Le 20 janvier, le Vice-Amiral d'Escadre Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine et M^{me} Jean Decoux ont donné un thé en l'honneur des unités de la Marine qui ont participé à l'engagement de Koh Chang.

Ils y avaient convié un grand nombre d'officiers de la Marine, ainsi que quelques-uns des combattants du 17 janvier, de passage à Saigon.

M. Rivoal, Gouverneur de la Cochinchine, le Général de Corps d'Armée et M^{me} Martin, le Général Mordant, le Général Derendinger, le Contre-Amiral et M^{me} Terreaux, le Général Pellet et diverses autres personnalités se trouvaient également présents.

Félicitations de l'Amiral PLATON à la Marine Indochinoise

On a appris, le 20 janvier, à Saigon avec grande satisfaction que le Secrétaire d'Etat aux Colonies avait chargé l'Amiral Decoux de transmettre au Capitaine de Vaisseau Bérenger et aux unités qui, sous son commandement, ont participé au brillant engagement naval de Koh Chang, le 17 janvier, ses vives félicitations pour leur esprit de décision, leur habileté manœuvrière et l'importance de leur succès.

« Pour le présent, il ne faut pas exagérer l'importance des agressions répétées thaïlandaises contre la frontière de l'Indochine, car elles ont, jusqu'ici, un caractère local, écrit le 19 janvier, « Le Temps ». La Faute, ajoute-t-il, serait d'escompter une résignation de la France vaincue, à toutes les abdications, alors que les conditions mêmes des armistices auxquelles elle a dû souscrire lui font un devoir, autant qu'un légitime souci de son propre avenir, de défendre la sécurité de cet Empire par l'existence duquel elle demeure une grande puissance coloniale.

« L'Indochine est défendue et le sera dans toutes les circonstances, quels que soient les encouragements que les Thaïlandais croient pouvoir attendre de la part de ceux qui visent à disloquer l'Empire, pour le mieux asservir aux fins de leur politique particulière.

« La défense de l'intégrité de l'Empire constitue un tout qui ne saurait souffrir une défaillance ; que les populations de nos possessions d'outre-mer, qui ne cessent de proclamer leur fidélité à la France, soient bien assurées que la France continuera sa mission. »

... EN FRANCE

Le Maréchal Pétain a reçu le correspondant du New-York Times.

Ce fut l'occasion d'une très importante interview accordée au journaliste américain par le Chef de l'Etat français.

Le Maréchal en a profité pour déterminer avec précision, selon son habitude, le caractère de la Révolution Nationale française actuellement en heureuse gestation sous sa surveillance personnelle.

Ainsi, nos amis américains sont-ils exactement fixés désormais sur ce qu'on doit entendre par l'expression France Nouvelle. Par ailleurs, bien que très prudemment, a fait remarquer à ce sujet, le Journal, dans son éditorial du 18 janvier, le Maréchal, à cette occasion, s'est avancé également sur le terrain politique.

Il a montré dans la France, l'agent de liaison entre le Continent européen et le Continent américain.

Il y a là, conclut le Journal, un propos que nous devons méditer, car il est lourd d'avenir.

LE MARÉCHAL A RENCONTRE M. PIERRE LAVAL

Le Maréchal a rencontré le 18 janvier le Président Laval ; ils ont eu un long entretien, au cours duquel ont été dissi-

pés les malentendus qui avaient amené les événements du 13 décembre.

En dehors de ce communiqué officiel, dans les milieux gouvernementaux français, on ne donne aucune indication sur l'entrevue du Maréchal Pétain et de M. Laval.

A propos de la rencontre

La rencontre du Chef de l'Etat et du Vice-Président a été entourée de la plus grande discrétion. Elle s'est déroulée dans un château du Département de l'Allier, non loin de la ligne de démarcation.

On considère cette entrevue comme de nature à avoir de prochaines répercussions d'ordre politique, les malentendus qui avaient provoqué le retrait de M. Laval du gouvernement étant maintenant dissipés.

La rencontre du Maréchal Pétain et de M. Laval a eu lieu dans le wagon-salon du Maréchal à la gare de la Ferté, localité de l'Allier, située près de la ligne de démarcation entre la zone libre et la zone occupée.

Dans les milieux bien informés, on précise que la rencontre de la Ferté a été inspirée par le souci d'assurer l'union de tous les Français, qui est la base de la politique du Maréchal.

Le remaniement ministériel de décembre avait amené une certaine division entre les esprits, que plusieurs journaux de Paris avaient cherché à exploiter et à accroître. Le prestige grandissant du Maréchal, aussi bien dans la zone libre que dans la zone occupée, a permis au Chef de l'Etat de prendre une pareille initiative.

Celle-ci ne modifie en rien la politique intérieure ou extérieure du Gouvernement, pas plus que ne l'a fait, le remaniement du cabinet de décembre.

Dans son interview récente à la presse américaine, le Maréchal Pétain soulignait que la France « entend s'associer à l'organisation du continent européen et coopérer loyalement dans l'esprit de fonder une paix solide et durable en Europe et dans le monde ».

En ce qui concerne la politique intérieure, il est évident que la révolution nationale sera poursuivie dans le sens d'un régime d'autorité.

Enfin, dans les milieux informés, on ajoute que le Maréchal Pétain, qui demeure le Chef de la France tout entière, garde l'autorité absolue qui lui est reconnue par tous. « Demain comme aujourd'hui, ses ministres seront responsables devant lui ». Cette précision semble indiquer qu'en cas de remaniement ministériel, les directives actuelles ne seraient pas modifiées.

... EN EXTRÊME-ORIENT

Variante imprévue dans le conflit sino-japonais

Chang-kai-Shek combat les éléments communistes de son armée qu'harcèlent également les troupes japonaises.

Serait-ce là le joint qui permettrait d'envisager une paix possible ? En tous cas, pour la première fois, depuis juillet 1937, Chang-kai-Shek se trouve d'accord sur un point important avec son ennemi nippon : réduire le communisme en Chine.

N'es-ce pas une des principales conditions de paix suscitée par le Japon ?

Les nouveaux ambassadeurs nippons à Washington et à Berlin s'apprêtent à rejoindre leur poste

L'Amiral Nomura, nouvel ambassadeur du Japon aux Etats-Unis — le *fair man* nippon par excellence — s'em-

barquera prochainement pour assurer sa charge auprès de la Maison Blanche.

De même, le Général Oshima se prépare-t-il à s'embarquer pour Berlin, via U. R. S. S. Il a été reçu par l'Empereur.

Au cours d'une réunion du Conseil des Ministres japonais, tous deux étaient présents. A cette occasion toute la politique étrangère de l'Empire fut précisée.

A la Conférence nippon-indochinoise

Elle aurait fait de substantiels progrès. Un accord pour la vente massive de notre surplus exportable rizicole au Japon aurait été conclue.

... DANS LE MONDE

En Albanie

Le conflit gréco-italien stagne. Il y aurait deux raisons à cela.

D'abord, le mauvais temps ; ensuite la résistance italienne, en partie corollaire de ce dernier. Quoiqu'il en soit les Grecs sont aux portes de Valona, de Tepelini et de Berat : ils se battent en plein cœur de l'Albanie et ce sont eux qui conservent l'initiative des opérations.

En Lybie

Les Anglais assiègent Tobrouk selon la tactique employée à Bardia. La R. A. F. a systématiquement déversé des tonnes et des tonnes de bombes sur les ports et les villes de la Cyrénaïque : Benghazi, Barka, Derma, Bomba, etc...

Sollum fut attaqué également par des avions italiens.

En Afrique orientale et au Soudan

Serions-nous dans ces immenses secteurs à la veille d'attaques britanniques ?

Quoiqu'il en soit, une certaine activité y est déployée.

Ils se sont emparés de certains points ayant une valeur stratégique et partout, il semble bien qu'ils aient eu l'avantage.

Combat aéro-naval dans le chenal de Sicile

La *Luftwaffe* ayant fait son apparition en Méditerranée, a attaqué un convoi britannique, le 13 janvier, en plein chenal de Sicile. De même, a-t-elle attaqué les navires de guerre d'escorte.

Le croiseur léger britannique *Southampton*, très touché, dut être achevé par les Anglais eux-mêmes.

Mais le clou de bataille fut fourni par la défense du porte-avions cuirassé *Illustrious* aux attaques de l'aviation adverse. Il fut atteint une fois, sans grand dommage. Le porte-avions combattit sans s'arrêter. Il continua sa route et atteignit enfin Malte sans avoir été autrement touché.

Les Britanniques voient, dans sa défense opiniâtre, la preuve que l'aviation la plus puissante ne peut rien contre des navires de guerre protégés et bien armés.

La Valette bombardée trois fois en 48 heures

Dans l'espace de 48 heures, des Stukas accompagnés d'appareils de chasse — allemands et italiens — a subi trois formidables bombardements en piqué.

Des dégâts considérables aux immeubles, à deux églises, au port et aux navires qui y étaient ancrés, tel est le bilan

allemand. Les Britanniques y ajoutent plus de 60 appareils ennemis abattus pour quelques-uns des leurs.

A noter que les Germano-Italiens prétendent, à cette occasion, avoir réussi cinq nouveaux coups directs au but sur l'*Illustrious* qui se trouvait à ce moment à quai.

Aucune confirmation de cela, de la part des Britanniques.

En Amérique : Le prêt ou bail devant le Congrès

Ce projet de loi déposé au Congrès par le Président Roosevelt constitue le principal sujet de discussion dans tous les milieux politiques. Seuls, Rome et Berlin affectent de donner une importance minime à ce projet de loi. On s'accorde dans toutes les autres capitales à reconnaître que s'il est voté, cela constituera un véritable revirement de la politique de neutralité américaine, une étape importante vers une éventuelle entrée en guerre des E. U. A. Cette dernière trouvaille du Président Roosevelt, pour tourner le *Johnson Act* et le *Neutrality Act*, comporte en effet des moyens dont les répercussions ne manqueront pas d'être considérables.

Aux termes de cette loi, le Président des E. U. A. aura les plus larges pouvoirs pour disposer en faveur de nations étrangères luttant contre une agression, de tout le matériel défensif américain. On entend par ce mot, toutes les armes, toutes les munitions, tous les avions, tous les navires et aussi toutes les usines, tous les chantiers servant à la production ou à la réparation de ces engins de guerre. Le mot d'ordre du président Roosevelt de faire des E. U. A. un « Arsenal des Démocraties » acquiert du fait des termes de cette loi une concrétisation des plus frappantes. Sans entrer effectivement en guerre, les E. U. A. travailleront et vivront sous le même régime que les pays en guerre, et il ne restera plus entre l'Angleterre belligérante et les Etats-Unis belligérants que cette différence que les soldats et marins américains n'auront pas à se battre sur des champs de bataille.

On pense aisément que ce *new bill* va provoquer de violents et larges débats non seulement au Sénat et à la Chambre des représentants mais encore dans la masse du public américain. Voter pour cette loi sera certainement voter pour la guerre à une échéance pas très éloignée. Les E. U. A. en toute connaissance de cause vont avoir à prendre leurs responsabilités. Suivront-ils leur Président dans le chemin clairement indiqué par ce dernier ?

M. Wendell Wilkie appuie le président

Premier coup de théâtre, dans l'histoire du projet de ce *new bill*, M. Wendell Wilkie, l'adversaire républicain du Président Roosevelt, aux dernières élections, s'est déclaré partisan du projet, avec toutefois quelques amendements.

Deuxième coup de théâtre ; M. Wendell Wilkie a fait savoir qu'il allait partir pour l'Angleterre afin d'apprécier lui-même la situation. Le Président lui a demandé de porter de sa part un message personnel au Premier britannique. M. Wendell Wilkie acceptera. Il a conféré hier au sujet de son voyage en Grande-Bretagne avec M. Roosevelt. Son départ vers le Royaume-Uni est imminent.

Par contre, l'autre grand leader républicain Landon continuerait à boudier, mais il semble bien que sa contre-activité ne puisse nuire aux projets Roosevelt-Hull.

Les bombardements de la R. A. F. et de la « Luftwaffe »

Le mauvais temps a entravé partiellement l'activité des avions adverses.

La R. A. F. a réussi pour la troisième fois à atteindre d'une façon intensive Wilhelmsaven. Plusieurs fois, les

autres ports, dits d'invasion, et sous-marinières ont été bombardés et parmi, toujours, hélas ! le Havre, Cherbourg, Brest et Lorient. De même, les aérodromes de la Gironde et en Italie, Gênes, Turin, Milan, Naples, Catane, etc...

La *Luftwaffe*, elle, a réussi plusieurs attaques sur l'Angleterre, notamment sur Bristol, Swansea, Southampton, Portsmouth, Portland. De même Liverpool et, toujours, Londres.

Et l'échange de bombes continue...

Les Allemands et les Balkans

L'armée allemande en Roumanie — 400.000 hommes — est à pied d'œuvre pour traverser la Bulgarie avec ou sans encombre.

Le mauvais temps contrecarrerait les projets allemands et aussi l'U. R. S. S. Dans cette affaire, la Bulgarie clame sa neutralité ; c'est tout ce qu'elle peut faire.

M. Filoff, Premier Ministre bulgare, trop russophile au gré de Berlin, serait, à condition que le sage roi Boris s'y décide, remplacé par un autre homme d'Etat, germanophile, celui là... L'affaire en est à ce point.

Nouvelle entrevue Hitler-Mussolini au Brenner

Hitler et Mussolini, une fois de plus, se sont rencontrés au Brenner. Ils auraient fait le point de la situation. Rien n'a transpiré de leur entretien.

LA VIE INDOCHINOISE

Morts au Champ d'honneur pour la France et l'Empire

— M. le Capitaine GROSBERG, du 3^e Régiment des Tirailleurs tonkinois (5 janvier 1941).

— M. FAVE, Médecin-capitaine au R. T. A. bis, tombé à Strung-treng (6 janvier 1941).

— M. PARFAIT SANDJIVY, tombé aux avants-postes de Poipet (6 janvier 1941).

— M. CHAMPANET (le 8 janvier 1941).

— M. MATTAY, Adjudant-chef au Régiment des Tirailleurs cambodgiens (matin du 10 janvier 1941 dans la forêt de Crabé).

— M. Pierre-Laurent BOYRIE, Aspirant d'Infanterie coloniale (11 janvier 1941).

— M. Paul-Emile RIBOT, Lieutenant du Régiment des Tirailleurs annamites (13 janvier 1941).

Nous nous inclinons bien bas devant la tombe de ces héros dont la fin glorieuse contribue à la grandeur de la Patrie.

Tourisme indochinois

Dans notre n° 19, nous avons, par erreur, annoncé que la brochure *Tourisme indochinois* — Tonkin était de M. E. de Rozario. L'Administrateur-délégué de l'Office Central du Tourisme indochinois pour le Nord de l'Indochine nous prie de rectifier : la brochure a été éditée par les soins de l'Office Central du Tourisme, qui avait demandé à M. de Rozario de rédiger le texte en français,

comme il avait demandé à un éminent professeur d'anglais de bien vouloir en faire la traduction.

NAISSANCES, MARIAGES, DÉCÈS...

Naissances.

COCHINCHINE

— CLAUDINE, fille de M^{me} et M. Claude Thompson, fonctionnaire à l'Inspection de Cholon (10 janvier 1941).

— CHRISTIAN-ANDRÉ-JOSEPH, fils de M^{me} et M. Magrey, du 5^e Régiment d'Artillerie coloniale.

— JEANNE-BLANCHE-LOUISE, fille de M^{me} et M. Candrelier, Caporal-chef au 11^e R. I. C.

— LUCIEN-VICTOR-HERMAN, fils de M^{me} et M. Kien, Sous-brigadier de la police régionale de Saigon-Cholon.

— CLAUDE-MARIE, fille de M^{me} et M. Barry, Ingénieur à la Société des Sucreries et Raffineries de l'Indochine à Hiép-hoa.

— ROSALIE-MARGUERITE, fille de M^{me} et M. Marie Delcasse, employé de commerce à Saigon.

— FRANÇOISE-MARIE-ANNE, fille de M^{me} et M. Arsenie-Parfait Ranoux, Médecin-lieutenant au 5^e R. A. C.

— CHARLES-CHRISTIAN, fils de M^{me} et M. Champion, Garde principal des Forêts de l'Indochine.

TONKIN

— HÉLÈNE-SIMONE-NINA, fille de M^{me} et M. Gustave Landré, Ingénieur à Hanoi (9 janvier 1941).

— SUZANNE-JOSEPH-FRANÇOISE, fille de M^{me} et M. Idrac Laurent, Adjudant-chef d'aviation (11 janvier 1941).

— JEAN-EUGÈNE, fils de M^{me} et M. Henri Baumann, Sergent-chef infirmier (13 janvier 1941).

— JEAN-PAUL-JULES-ANDRÉ, fils de M^{me} et M. Jacques-Pierre-Barthélemy Lazard, Contrôleur des D. et R. (13 janvier 1941).

— PIERRE-FERNAND, fils de M^{me} et M. le Capitaine d'aviation J.-Y. Claeys, du Commandement de l'Air de l'Indochine (14 janvier 1941).

— XAVIER-GASPARD-VICTOR-EREST, fils de M^{me} et M. Albert de Fauque de Jonquières, Lieutenant-colonel à Cao bang (14 janvier 1941).

— GINETTE-ANGÈLE-PAULINE, fille de M^{me} et M. Jacques Filippi, Brigadier de la Police municipale de Hanoi (14 janvier 1941).

— MICHEL-JEAN, fils de M^{me} et M. Roger-Octave Janvier, Employé de commerce à Haiphong (14 janvier 1941).

— FRANÇOISE-MIREILLE-PASCALLE, fille de M^{me} et M. Martin-François Agostini, Chef de Bureau des S. C. à la Résidence supérieure au Tonkin (16 janvier 1941).

— PHILIPPE-CHALES-ÉDOUARD, fils de M^{me} et M. Gilbert-Charles Gourguechon, Ingénieur chimiste à la Société des Distilleries de l'Indochine (16 janvier 1941).

— ANTOINE-GEORGES, fils de M^{me} et M. Félix-Conrand Germé, Brigadier-chef (17 janvier 1941).

— MIREILLE-FABIENNE, fille de M^{me} et M. Constantin-Nicolas Gouma, Mécanicien principal des P. T. T. de l'Indochine (17 janvier 1941).

Fiançailles.

COCHINCHINE

— M. GEORGES DECOUVELAERE, de la C. C. N. E. O., avec M^{lle} JOCELYNE FERRIER, fille de M^{me} et M. Charles-A.-W. Ferrier, Directeur de la Hongkong Shanghai-Bank à Saigon.

Mariages.

ANNAM

— M. TRUONG-XUAN-NAM, Pharmacien de 1^{re} classe, avec M^{lle} YVONNE LÊ-TUYÊT, fille de M^{me} et M. Ly-cong-Kiêu à Soc-trang (19 janvier 1941).

TONKIN

— M. PAUL BLONDEL, Professeur à l'Ecole de Médecine, avec M^{lle} GINETTE-ADRIENNE-RENÉE CLÉMENTSAT (13 janvier 1941).

— M. DO-DUC-THANH, fils de M. Do-thiên-Kê, Rédacteur du journal *Viêt-Bao*, avec M^{lle} NGUYÊN-BAN (18 janvier 1941).

— M. SERVAIS-LOUIS-MARIE LE GENTIL, Sergent d'Infanterie coloniale, avec M^{lle} JOSÉPHINE ERTH (20 janvier 1941).

Prochain mariage.

COCHINCHINE

— M. KURT-MAURICE STEINER, fondé de pouvoirs de la Société des Imprimeries et Librairies indochinoises, avec

M^{lle} ANDRÉE NOYÉ, fille de M. Antonin Noyé, Professeur technique (30 janvier 1941).

Décès.

ANNAM

— M. ERNEST SICÉ, Ancien combattant, Directeur de la pension *Le Nid* à Dalat (15 janvier 1941).

COCHINCHINE

— M^{me} CHUONG, épouse de M. Tran-thê-Chuong, Professeur à l'Ecole Normale (6 janvier 1941).

— M^{lle} DENISE TESTANIÈRE, fille de M^{me} et M. Victor Testanière, Commissaire de la police des Ports Saigon-Cholon (7 janvier 1941).

TONKIN

— M. BOURNIQUE à Haiphong (10 janvier 1941).

— M. MEISSOUNIER-EUGÈNE-JOSEPH, des Douanes et Régies de l'Indochine (15 janvier 1941).

— M. RIGAULT, Président honoraire de l'Armoricaïne, Directeur de l'Orphelinat René-Robin (15 janvier 1941).

— M^{me} DIEU-VINH, belle-mère de M. le Docteur Nguyễn-Bach (16 janvier 1941).

— M^{lle} LAFONTAINE-AIMÉE-MARIE, fille de M^{me} et M. Latontaine Emile à Hanoi (17 janvier 1941).

COLIS DE CAFÉ SUR FRANCE

La Coopérative Agricole de Binh-Dinh à Quinhon (Annam) peut expédier sur France des colis-échantillons de :

3 kg. brut, 2 kg. 700 net de Café au prix de 4\$75 et 5\$00
tous frais d'emballage et d'expédition compris.

Adresser mandat-poste et demandes
de tous renseignements à :

DIRCOOPAGRI-QUINHON

TRICOTONS

Point toile

Premier rang (sur l'endr. du travail) : * Tricotez 1 p. endroit, passez le fil devant l'aiguille, glissez, comme pour le tricot, à l'envers le p. suiv. et sans serrer, passez le fil derrière l'aig., etc... *

Deuxième rang : * Tricotez à l'env. le p. glissé au rang précéd., passez le fil derrière l'aiguille, glissez comme p. le tric. à l'env. le p. suiv. et sans serrer, ramenez le fil devant l'aiguille, etc... * Ces deux rangs se répètent tous les jours.

Point de nacre

Ce point rappelle le tissage à la main et convient pour des vestes ou haut de robe.

Montez un nombre de points divis. par 9, plus 4 p. pour les lisières.

Premier rang (envers du travail) : * 2 p. env., passez le fil derrière trav., glissez 7 p., ramenez le fil dev., tournez le fil une fois sur l'aig. dr. *

Deuxième rang : * Passez le fil devant, gliss. 2 p.,

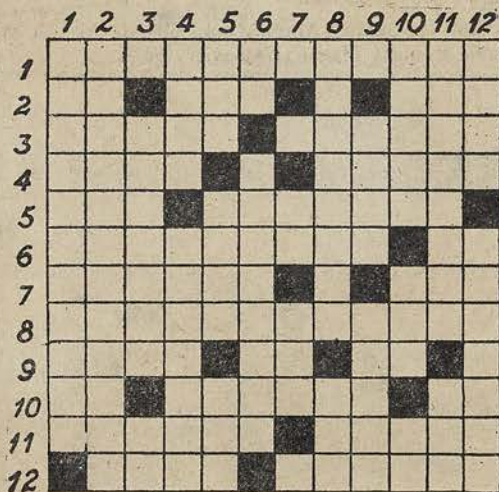
sortez hors de l'aig. le fil tourné au rang précédent, pass. le fil derr., 7 p. endr. *

Troisième rang et tous les rangs impairs suiv. comme le 1^{er} rang. Quatrième rang comme le 2^e rang.

Sixième rang : pass. le fil dev. gliss. 2 p., sortez hors de l'aig. le fil tourné au rang préc. Pass. le fil derr., relevez avec l'aiguille dr. le premier fil horizontal (ils sont 3) en le faisant pass. dessous les deux autres, placez-le sur l'aiguille gauche, tricotez 1 p. endr., le fil levé passe derr. ce point et sort de l'aig. gauche, tricotez à l'endr. les 6 p. suivant, etc... * tric. un rang impair.

Huitième rang : * passez le fil devant, glissez deux points, laiss. tomber hors de l'aig. le fil tourné au rang précéd., pass. le fil derr., tricotez 1 p. end., levez avec l'aig. droite le fil horizontal qui suit ceux relevés précéd., tricotez 1 p. endr., le fil levé passe derr. ce point et sort de l'aig. gauche, tricotez à l'endr. les cinq p. suiv. et reprenez à *. On aura ainsi décalé de 1 point le fil horizontal. De la même manière, décalez-le de 1 p. à chaq. rang pair, jusqu'à ce que les 6 p. du groupe de 7 p. seront tricotés avant de lever le fil. Reprenez au 6^e rang.

MOTS CROISÉS N° 16



Verticalement.

1. — Divination par les songes.
2. — Qui a la forme résultant de la section d'un cône par un plan parallèle à un plan tangent au cône.
3. — Bourgeon qui ne donne pas de fruits — Symbole chimique.
4. — Flot — Erosions arquées.
5. — Artère — Renforce une injonction — Vaisseau de terre.
6. — Pronom — Ennuyeuses, quand elles s'acharnent sur quelqu'un.
7. — Conjonction — Ferme.
8. — La vie publique était arrêtée ces jours-là — Adverbe.
9. — Son utilité est indéniable pour les gourmets — Boîtes.
10. — Graminées — Préfixe numérique — Article.
11. — Indispensable pour fabriquer de la bière — Un impôt onéreux le frappait.
12. — Héros antique — Contient.

Horizontalement.

1. — Système politique.
2. — Mot enfantin — Hors du fourreau — Partie d'une pièce d'étoffe.
3. — Rescrit — Fait descendre.
4. — Goût excessif — Artère.
5. — Son fruit sert à faire le pain de dika — Qualité de ce qui est lourd.
6. — Habitant d'une capitale européenne — Note.
7. — Les oiseaux l'apprécient beaucoup — Sans lui on ne pourrait travailler à la quille d'un bâtiment.
8. — Taches.
9. — Chiffre — Lettre grecque — Etre favorable.
10. — Phonétiquement souvenir — Frère et sœur nés de la même mère, mais non du même père — Initiales d'un service discret.
11. — Fêtes que l'on célébrait dans l'île d'Egine-Cacher.
12. — Unité de poids en usage en Europe — Travaille finement les métaux.

Solution des mots croisés n° 15

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	H	O	N	O	G	R	A	P	H	E	S
2	R	I	R	E		L	A	B	R	E		I
3	E	S	C	O	B	A	R	D	E	R	I	E
4	A	S	A			C	E		S	E	N	S
5	D	A	N	S	E	U	S	E	S		E	T
6	A	R	E	C		R	C		E	B	R	E
7	M		T	R	I	E	E	S		U	T	
8	I	L	E	U	M		N	E	G	R	I	L
9	S	E		P	E	T	E	R	N	E	L	
10	M	U	G	U	E	T		L	E	S		O
11	E	C	O	L	I	E	R	E	S		A	Y
12		A	G	E	N		O	Y	A	T		D

Tous

Ces

procédés modernes
de reproduction
en noir
et en couleurs

SONT
A VOTRE
DISPOSITION
A L'IMPRIMERIE

G. TAUPIN & C^{IE}

50, Rue Paul-Bert - Hanoi - Tél. 141

LA
CHANCE



*Faites un geste
vers elle
elle peut faire un geste
vers vous*



PRENEZ VOTRE BILLET DE LA

**LOTTERIE
INDOCHINOISE**

